

## FINANCE



Kirstine Damkjaer admise au conseil d'administration de l'Africa Finance Corporation

P.2

## BANQUE



Malangu Kabedi Mbuyi remplace Deogratias Mutombo à la Banque centrale du Congo

P.2

## MANAGER



CEMAC : pourquoi la BEAC réactive le comité de normalisation financière

P.2

## CHRONIQUE



Crimino-Covid: une réalité à ne pas écarter

P. 19

## DOSSIER

L'éditorial Kamal Mokdad, Directeur Général Banque Populaire du Maroc



ZLECA : Quel rôle peuvent jouer les banques panafricaines ?

Pages 06

## BOURSE

«Il y a un retour de confiance des investisseurs sur le marché»



Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur Général de la BRVM et du DC/BR

Pages 14

Le milliardaire en crypto-monnaie



Emile Parfait Simb, CEO et fondateur de Simb Group et président de Global Investment Trading

Pages 16-17

# Les 30 banques à fort impact régional

*Ce classement des 30 premières banques africaines, déterminé à partir du total bilan, de la capitalisation boursière, des encours crédits et dépôts, du PNB et, surtout, de l'expansion africaine (surpondéré dans le classement), ne prétend pas à l'exhaustivité. Il s'agit d'un parti pris en faveur des institutions qui investissent en dehors de leurs pays d'origine contribuant ainsi à augmenter les flux inter-africains. Le deuxième parti pris représente le pari de la transparence.*

Pages 04-05

L'éditorial de Serge EKUE, Président de la BOAD

## LA BOAD CONTINUERA DE SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DE CHAMPIONS BANCAIRES REGIONAUX

*Chantier phare de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, l'Accord pour l'établissement d'une Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf) est entré en vigueur le 1er janvier 2021. C'est la concrétisation d'une ambition politique africaine lancée en juillet 2015 dans le domaine de l'intégration et du développement, prolongeant ainsi les ambitions portées par le plan d'action de Lagos (PAL) adopté en 1980 par l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) devenue Union Africaine (UA), qui visait à établir une véritable communauté économique Africaine.*



Pages 08



**Kirstine Damkjaer admise au conseil d'administration de l'Africa Finance Corporation**

Africa Finance Corporation (AFC) a annoncé la nomination de Kirstine Damkjaer, ancienne PDG de l'agence danoise de crédit à l'exportation EKF, à son conseil d'administration en tant qu'administratrice indépendante non exécutive. Ancienne de la Société financière internationale (SFI) et de la Banque mondiale où elle a notamment été responsable mondiale des capitaux propres de l'industrie, gestionnaire au département des infrastructures mondiales et des ressources naturelles, directeur de la société de gestion d'actifs de la SFI et gestionnaire de portefeuille principal à la Trésorerie de la Banque mondiale, régime de retraite et fonds de dotation, l'analyste financière agréée (CFA) qualifiée titulaire d'une maîtrise de l'Université d'Aarhus (Danemark) siègera au comité d'audit et de conformité du conseil d'administration de la Société et au comité des risques et des investissements du conseil d'administration.



Kirstine Damkjaer

**Le Congolais d'origine Christian Yoka nommé directeur général de l'AFD Afrique**

La direction générale de l'Agence française de développement (AFD) a annoncé la nomination de Christian Yoka au poste de directeur du département Afrique de l'organisation. Le Français d'origine congolaise remplace à ce poste Rima Le Coguic, nommée directrice exécutive adjointe d'expertise France, chargée des opérations de la future filière d'expertise technique du groupe. Directeur régional pour l'Afrique de l'Est depuis août 2018, Christian Yoka dispose d'une longue expérience de terrain sur le continent africain, selon le communiqué de l'AFD annonçant sa nomination.



Christian Yoka

**CEMAC : pourquoi la BEAC réactive le comité de normalisation financière**

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a décidé de réactiver le Comité régional de normalisation financière (Corenofi) tombé en hibernation depuis dix ans en vue d'assurer un meilleur contrôle et un suivi efficace des établissements d'épargne et de crédit en activité dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). La réhabilitation de cette instance de régulation indique-t-on à la Banque centrale, s'explique notamment par l'environnement économique difficile intégrant de nouveaux systèmes et moyens de paiement et de nouveaux acteurs utilisant notamment les technologies de l'information et de la communication. « Nous nous sommes réunis pour impulser les activités du Corenofi, donner un élan à ce comité et en revoir les textes constitutifs, de manière à le rendre à même de continuer son activité de normalisation financière. Et de tenir compte des évolutions financières de notre sous-région.



Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC

**La Guinée et le Togo rejoignent l'actionnariat de l'AFC**

L'Africa Finance Corporation (AFC) a annoncé, dans un communiqué publié le 13 juillet 2021 sur son site web, l'adhésion de la Guinée à travers sa banque centrale, et du Togo comme ses plus récents actionnaires, « renforçant ainsi sa représentation panafricaine ». Aucune information ne filtre au sujet des montants investis. L'AFC qui revendique un investissement de 30 millions d'euros dans le projet Kekeli Efficient Power, la première centrale électrique au gaz à cycle combiné du Togo, a également investi 150 millions USD dans le développement de la Plateforme industrielle d'Adetikope (PIA). En Guinée, les chiffres font état d'environ 300 millions USD investis dans des projets qui visent à stimuler des opportunités d'emploi et de développement économique durable, et de vastes ressources minérales du pays.

**RDC: la justice annule l'assignation à résidence de l'ex-premier ministre Matata Ponyo**

L'ex-premier ministre de la RD Congo, le sénateur Augustin Matata Ponyo, poursuivi dans le dossier « biens zaïrianisés », est de nouveau libre de ses mouvements. Le parquet général près la Cour constitutionnelle ayant annulé son assignation à résidence le 14 juillet 2021, selon Me. Laurent Onyemba, son avocat. Au motif que « sa fuite n'est pas à craindre », Matata Ponyo est rentré à son domicile sans être accompagné des policiers après que, mardi 13 juillet 2021, un mandat du parquet près la Cour constitutionnelle ordonnait qu'il soit placé en état d'arrestation provisoire et assigné à résidence. « Pour la suite de l'affaire, il répondra désormais aux invitations du parquet en homme libre », a confirmé à l'AFP un magistrat, sous couvert d'anonymat. Matata Ponyo est suspecté d'avoir « payé plus de 110 millions USD à des créanciers fictifs, victimes de la Zaïrianisation des entreprises étrangères » lorsqu'il était au gouvernement. Selon la Direction générale de la dette publique (DGDP) qui réagissait au réquisitoire du procureur général près la cour constitutionnelle mettant en cause l'ex-premier ministre sur le paiement des biens zaïrianisés à 300 créanciers fictifs, « le dossier de paiement de la dette publique liée à la zaïrianisation fait suite à des protocoles d'accord signés et suivis de très près par le club de Paris et de Kinshasa. Ces accords ont même été supervisés par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI). Les pièces de paiement sont bel et bien à notre disposition et il n'y a aucun fictif dans ce dossier ».

Directeur général  
Dia El Haj Ibrahim, Nouakchott

Directeur de publication  
Adama Wade  
adama.wade@financialafrik.com

Directeur de la Rédaction  
Achille Mbog Pibasso, Douala

Rédacteur en chef  
Messanh Ledy, Lomé

Grand reporter  
Rodrigue Fenelon Massala

Rédaction  
Dominique Mabika, FA TV  
Messanh Ledy, Lomé  
Daouda B Koné, Bamako  
Samba Camara, Nouakchott  
Albert Savana, Abidjan  
Achille Mbog Pibasso, Douala  
Amadjiguène Ndoye, Dakar  
Alexandre Varel, Paris  
Zineb Filali, Casablanca  
Ibrahima Dia, Dakar  
Issouf kamagate, Abidjan  
Mireille Patricia Abié, Abidjan  
Mamadou Diallo, Conakry

Chroniqueurs  
Maria Nadolu, Bucarest  
Pierre Delval, Genève

Ambassadeur itinérant  
Balla Moussa Keita

Représentation Maroc  
Ibrahima Thiam  
it@regienordsud.com

Représentation Togo-Bénin  
Daniel Djagoué

Administration  
Ariane Adissa, Dakar

Technique  
Conception, Réalisation & web marketing  
Diye Sarr

Webmaster  
Foulah Baldé

Caméra FA TV  
Gilvès Naélvis Embounou Likibi

Distribution  
Prestalis, France  
Sénégal, Mauritanie, Tunisie, Mali, Côte d'Ivoire, Maroc, Gabon, Bénin, Togo, Brazzaville, Ethiopie

Dossier de presse  
2013/99

Impression:  
IMPRIMERIE DU CENTRE  
www.groupekassir.com

FinancialAfrik est édité par l'agence 3MC.com (Nouakchott) et Intermedia SARL (Dakar)  
contacts: redaction@financialafrik.com



**CEMAC : l'Union monétaire plaide pour l'attractivité de la bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale**

L'unification de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) le 4 juillet 2019 ne semble pas produire des résultats escomptés à la satisfaction de ses initiateurs. C'est le principal message qui découle de la première session ordinaire annuelle du comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC). Ledit comité a examiné la conjoncture économique et financière de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) le 8 juillet dernier par visio-conférence, afin d'en dégager des perspectives à court et à moyen termes dans un contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19. Toutefois, il s'est appesanti sur l'état d'avancement de la deuxième phase de la fusion des marchés financiers de la CEMAC avant de lancer un plaidoyer visant la dynamisation de la bourse régionale afin de lui permettre de se positionner comme un véritable instrument de développement régional. Pour l'UMAC, il est urgent pour les pays de la sous-région et toutes les parties prenantes d'intensifier les actions de sensibilisation et de communication sur « le rôle et les effets bénéfiques d'un marché financier unifié, afin de rendre la place boursière davantage attractive ».

**Malangu Kabedi Mbuyi remplace Deogratias Mutombo à la Banque centrale du Congo**

Le président Félix Tshisekedi de la RD Congo a nommé ce 5 juillet 2021, Mme Malangu Kabedi Mbuyi au poste de gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC). L'ancienne fonctionnaire du Fonds monétaire international (FMI) succède ainsi à Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, lui-même nommé président du Conseil d'administration de l'Autorité de régulation des assurances (ARCA). Nommé en mai 2013 à la banque centrale par l'ex-président Joseph Kabila, le désormais ex-gouverneur de la BCC était alors le directeur des opérations bancaires et marchés de l'institut d'émission. Les nouveaux vice-gouverneurs de la BCC sont Dieudonné Fikiri et William Pambu. Les administrateurs sont Thomas Batetele Bolekilinga, Prince Leta Katumba, Alain Kahasha, Louinza Elongo, Georges Shambuyi, Jean Ilima, André Wemeso et Mme Eliane Kiyekiye. La Banque centrale du Congo (BCC) est l'institution de droit public de la République démocratique du Congo, responsable de maintenir la stabilité monétaire du pays. Elle a été précédée, à l'époque du Congo Belge, par la Banque du Congo Belge. En 1951, celle-ci devint la Banque centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi (BCC-BRU). À la suite de l'accession du Congo Belge à l'indépendance en juin 1960, la liquidation de la BCC-BRU fut décidée sur base d'une convention conclue entre la Belgique et sa colonie. La BCCBRU a été dissoute en 1960 après l'accession du Congo Belge à l'indépendance le 30 juin 1960. La convention sur sa liquidation a été signée à New York, le 15 novembre 1960, entre la Belgique et la RDC représentées respectivement par M. Loridan, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de la Belgique auprès des Nations unies et Son excellence Justin Bomboko, ministre des Affaires étrangères de la nouvelle République démocratique du Congo. Aux termes de cette convention, l'actif de l'ancienne BCC-BRU devrait être réparti entre les banques centrales de nouveaux États.





# ENGAGÉS POUR DES FINANCEMENTS RESPONSABLES

ACCÈS AU FINANCEMENT POUR TOUS

FINANCEMENTS À FORT IMPACT SOCIAL

FINANCEMENTS À FORT IMPACT ENVIRONNEMENTAL



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

[www.creditagricole.ma](http://www.creditagricole.ma)  
[www.fellah-trade.com](http://www.fellah-trade.com)

A contre-jour

# Les 30 banques à fort impact régional

**L**e classement des 30 premières banques africaines, déterminé à partir du total bilan, de la capitalisation boursière, des encours crédits et dépôts, du PNB et, surtout, de l'expansion africaine (suffisamment surpondéré), ne prétend pas à l'exhaustivité. Il s'agit d'un parti pris affirmé en faveur des institutions qui investissent en dehors de leurs pays d'origine contribuant ainsi à augmenter les flux inter-africains. Le deuxième parti pris représente le pari de la transparence. Les entreprises cotées sont favorisées car nous estimons que ne pas aller en Bourse de nos jours est un obstacle majeur à la transparence et à la modernisation du secteur financier. Bref, ce classement Financial Afrik offre une grille de lecture sur les banques à plus fort impact régional. Le résultat obtenu après un long travail de compilations révèle une compétition panafricaine entre les banques sud-africaines, les marocaines et les nigérianes. Ce sont les banques de ces trois pays qui présentent le plus grand nombre d'agences et desservent donc le plus de clients. Ayant avec elles le droit d'aînesse pour un âge moyen supérieur à un siècle, les sud-africaines surfent sur une économie innovante et diversifiée, allant du secteur minier au secteur agricole, puis à l'industrie et aux services. La Standard Bank reste de loin le numéro un de ce classement, devant FirstRand, Absa et Nedbank.

Les banques marocaines suivent, loin derrière en termes de total bilan mais, déjà (il s'agit d'une tendance déjà

vieille) dépassant les sud-africaines par la diversité de leurs réseaux africains. Attijariwafa Bank, BCP et BMCE Bank Of Africa vont désormais au delà de la zone francophone. La reprise de Barclays Égypte par Attijariwafa bank participe de cette dynamique. Quant aux banques nigérianes, elles restent timides sur la zone francophone où elles continuent d'alterner acquisitions et cessions. La cession de Diamond Bank à NSIA Banque illustrant bien cette tendance. Il ressort de nos différentes investigations, que les banques africaines, toutes tailles confondues, appréhendent la ZLECA avec beaucoup d'espoirs. À condition de coupler le projet continental avec l'harmonisation de la règle du droit, des sûretés et, entre autres, des hypothèques. Au delà des mastodontes, ce classement met la lumière sur l'essor des banques «endogènes» à l'instar de Coris Bank International au Burkina Faso Afriland First Bank au Cameroun, le Groupe BGFIBank au Gabon, NSIA Banque en Côte d'Ivoire. Le parcours de ces banques natives témoigne des dynamiques intra-régionales.

Les zones UEMOA en Afrique de l'Ouest et CEMAC en Afrique Centrale devraient attirer plus d'investissements bancaires dans les années à venir grâce à une règle bancaire unique commune à plusieurs pays. Avec la pandémie Covid-19, la zone UEMOA a adopté plusieurs mesures fortes permettant aux banques de maintenir leur niveau d'activité en répondant aux besoins des Etats. En Afrique Centrale, des mesures voisines ont été aussi prises, témoignant, chez les

deux parties, de la résilience des deux sous zones CFA. Dans l'ensemble, les banques africaines font face à de fortes demandes de financement de l'économie et à la raréfaction des devises. Ainsi, plus de 60 ans après les indépendances, la dépendance du secteur bancaire africain aux banques correspondantes étrangères constitue la faiblesse majeure du financement du commerce international. Si la diversification géographique est un facteur de résilience par temps de pandémie, elle devrait pour se consolider, disposer d'une banque de premier rang capable de confirmer les engagements. D'où l'importance de l'extension obtenue récemment de l'agrément bancaire de BGFIBank Europe. La pandémie Covid-19 l'a bien montré, disposer d'un secteur bancaire puissant participe de la souveraineté économique. Selon un rapport d'Afreximbank, le nombre de relations avec des correspondants bancaires a diminué dans toute la région et le rejet des demandes de lettres de crédit a augmenté, d'environ 38% pour les banques locales / privées et de 30% pour les banques étrangères. Il va de soi que le premier rôle du secteur bancaire reste le financement de l'économie. La plupart des banques figurant dans ce classement ont un taux de transformation de l'ordre de 80%, voir 100%. La transformation du dépôt en crédit constitue l'expertise bancaire par excellence. S'agissant des tendances, elles sont de plusieurs ordres. Nous estimons que le prochain grand bouleversement du secteur bancaire africain viendra des économies dririgistes comme l'Angola, l'Algérie et



Par Adama Wade

l'Ethiopie. Si la La Banque extérieure d'Algérie (BEA) reste puissante par ses actifs, elle pâtit encore de l'absence sur la scène panafricaine. Situation similaire pour la Commercial Bank Of Ethiopia, une mastodonte héritée du socialisme éthiopien et qui essaie aujourd'hui d'adopter tant bien que mal les principes de l'économie de marché. L'Angola reste aussi attendu sur la privatisation de ses banques adossées à la manne pétrolière. Plusieurs fois annoncée, plusieurs fois repoussée, l'opération reste soumise à la volonté politique du gouvernement. Bref, le secteur bancaire africain reste attractif avec des niveaux de retour sur investissement compétitifs et des tickets d'entrée moins élevés comparés à l'Asie et aux pays du Nord. Reste désormais à aller en profondeur vers le relèvement de la bancarisation (15 à 20%), le financement des PME et l'économie réelle. L'adoption des nouveaux core banking systems est entrain de révolutionner la relation client. Nous pensons que les bouleversements technologiques intervenus dans le canal de distribution des services bancaires constitue en soi une bonne nouvelle. Grâce au smartphone, les coûts d'acquisition des clients ont considérablement baissé. Les services de banque à distance et les services bancaires mobiles réduisent le coût de l'intermédiation avec les petits clients et permettent de collecter les dépôts à moindre coût, tout en libérant les réseaux d'agences d'une certaine pression, ce qui leur permet de répondre aux besoins des professionnels et des travailleurs indépendants. Ces 30 banques africaines à fort impact régional constituent les vecteurs du renouveau afro-africain. Reste aux politiques d'ajuster les réglementations afin de favoriser l'investissement bancaire et, partant, le financement de l'économie.

**Ainsi, plus de 60 ans après les indépendances, la dépendance du secteur bancaire africain aux banques correspondantes étrangères constitue la faiblesse majeure du financement du commerce international. Si la diversification géographique est un facteur de résilience par temps de pandémie, elle devrait pour se consolider, disposer d'une banque de premier rang capable de confirmer les engagements. D'où l'importance de l'extension de l'agrément bancaire de BGFIBank Europe. La pandémie Covid-19 l'a bien montré, disposer d'un secteur bancaire puissant participe de la souveraineté économique.**

Banque	Pays	Rang	Asset	Cap	PNB	Crédit	Dépôt	Réseau	Note
Standard Bank	Afrique du Sud	1	177	15	9	89	113	20 (600)	443
First Rand	Afrique du Sud	2	135	14,9	1,3	70	107	9 (870)	346,2
Absa Bank	Afrique du Sud	3	90	8	2,3	56,5	55,6	10 (1016)	232,4
Nedbank	Afrique du Sud	4	86	6	0,9	55	66	7 (1310)	227,9
Attijariwafa bank	Maroc	5	63	11	2,7	37,4	57	15 (5548)	201,1
National Bank of Egypt	Egypt	6	103	*	1,3	55	114	1(303)	174,3
BCP	Maroc	7	50,3	6,6	1,1	22,5	29	14 (950)	137,5
Ecobank TI	Togo	8	25,3	0,3	0,168	9,2	4,3	33 (690)	105,3
BMCE Bank Of Africa	Maroc	9	10,3	4	1,6	13,2	14,8	20 (1700)	83,9
United Bank for Africa	Nigeria	10	18,7	0,6	1	6,3	13,9	20 (750)	80,5
Zenith Bank	Nigeria	11	20,6	1,8	0,7	7	13	4 (500)	51,1
First Bank Nigeria	Nigeria	12	19	0,6	0,6	5,3	11,4	6 (760)	48,9
Guaranty Trust Bank	Nigeria	13	12	2	0,11	4	9	10(231)	47,11
Oragroup	Togo	14	5,9	0,5	0,3	2,9	3,9	12 (166)	37,5
Mauritius Commercial Bank	Maurice	15	11,4	1,3	0,4	5,5	8,5	5 (42)	37,1
KCB	Kenya	16	7	1,1	0,7	5,5	7,2	7 (250)	35,5
Groupe BGFIBank	Gabon	17	6,3	*	0,4	4	4,1	10(378)	34,8
BSIC	Libye	18	0,2	*	0,03	0,2	0,3	14(14)	28,73
Coris Bank	Burkina	19	2,8	0,4	0,13	0,15	1,8	8 (100)	21,28
Afriland F Bank	Cameroun	20	2,4	*	0,1	1,2	1,2	8 (10)	20,9
NSIA Banque	Côte d'Ivoire	21	2,8	0,25	0,13	1,7	2,2	5 (50)	17,08
Société Générale	Côte d'Ivoire	22	4,3	0,5	0,3	2,9	3,6	1(75)	12,6
Commercial Bank of Ethiopia	Ethiopie	23	22,5	*	0,3	3,7	15,2	1(120)	-7,3
BEA	Algérie	24	26,13	*	0,3	16,3	20	1(101)	-25,27
BIAT	Tunisie	25	5,8	0,9	0,4	4	5,3	1(185)	-32,6
BDM	Mali	26	2,7	*	0,9	1	1,3	4 (200)	-36,1
STB	Tunisie	27	5,6	0,4	0,3	3,2	3	1 (146)	-36,5
BNA	Algérie	28	25,6	*	0,6	15,8	17	1 (43)	-40
Rawbank	RDC	29	2,8	*	0,3	0,8	2,2	1(100)	-42,9
BPC	Angola	30	1,9	*	1	1,3	0,7	1 (68)	-44,1

**NB:** les lignes "asset", "capitalisation", "PNB", "Crédit" et "Dépôt" sont exprimées en milliards de dollars.

#### Critères de classement

#### Critères de classement et scoring:

■ Le réseau –pays :  
2 points par pays

■ Le total bilan:  
1 point par milliard de dollars

■ Le PNB:  
1 point par milliard USD

■ L'encours crédit:  
1 point par milliard de dollars

■ Les dépôts:  
1 point par milliard de dollars

■ L'introduction en Bourse :  
unités capitalisation en milliards.  
Pénalités :

(-50) points pour non introduction en Bourse

(-50) points pour non expansion africaine.

#### Devises Africaines au 1er juillet 2021

1 dollar USD = 0,84 euros = 552,85 FCFA =  
14,32 rands (ZAR) = 15,67 Livres Egyptiennes (EGP) = 8,92 dirhams marocains (MAD) = 411,5 Nairas (NGN) = 43,92 Birr

(ETB) = 134,43 Dinars Algériens (DA) =  
42,5 Mauritian Rupees (MUR) = 107,7 Shilling Kenyan (KES) = 2,77 Dinars Tunisiens (TND) = 1680 Francs Congolais (FC) =  
643,12 Kwanza Angola (AOA) = 1004 Franc Rwandais (RWF)

**L'éditorial de Kamal Mokdad, Directeur Général Banque populaire du Maroc**

## **ZLECA : Quel rôle peuvent jouer les banques panafricaines ?**

L'Afrique est indubitablement le continent de tous les défis mais également de toutes les opportunités. Au moment où la croissance économique se tasse au niveau des pays émergents, le continent peut clairement se positionner en tant que locomotive prometteuse de la croissance mondiale. Les raisons sont bien connues, une démographie jeune, des ressources naturelles abondantes et un déficit significatif à combler sur bon nombre de domaines (infrastructures, éducation, santé...). L'Afrique est aussi la partie du Globe où la pauvreté, la précarité et les inégalités sociales persistent, en dépit des avancées réalisées. A l'heure actuelle, le continent est à la croisée des chemins et a besoin de mesures structurantes pour libérer son potentiel et stimuler la croissance des 54 pays qui le composent.

Dans ce contexte, la création de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECA) se présente comme une réponse franche aux contraintes qui entravent le développement du commerce intracontinental. Selon la Banque Mondiale, la ZLECA devrait générer un gain potentiel de 450 milliards de dollars à horizon 2035, dont les deux tiers proviendraient des mesures de facilitation du commerce, en particulier celles tendant à simplifier les procédures douanières. C'est dire à quel point la création d'un marché unique pourrait avoir des impacts économiques et sociaux puissants sur la population africaine.

Il est bon de rappeler que la zone de libre-échange continentale africaine, entrée en vigueur le 1er janvier 2021, demeure la plus grande zone de libre-échange au monde en nombre de pays participants, avec un marché unifié avoisinant les 1,2 milliard de personnes et un PIB combiné de 3 000 milliards de dollars. La ZLECA est également une composante essentielle du plan de développement à long terme de l'Union Africaine, visant à faciliter les échanges commerciaux et les déplacements sur le continent.

Cette nouvelle donne est de nature à inciter les États africains à mener les réformes structurelles qui s'imposent afin de tirer profit des opportunités d'affaires qui se profilent à l'horizon, renforcer leur compétitivité et industrialiser leurs économies et, partant, accélérer leur croissance notamment à travers le renforcement de l'intégration du continent africain dans les chaînes logistiques mondiales en particulier dans le contexte de la relance économique post-covid.

Au Maroc, nous sommes convaincus depuis longtemps que l'avenir de l'Afrique se trouve avant tout en Afrique. Cet état de fait se reflète sur les investissements sur le continent qui sont passés de 90 millions de dollars en



2007 à près de 550 millions de dollars en 2019, représentant près de 47% des Investissements directs étrangers marocains. Un taux qui est resté à des niveaux élevés depuis plusieurs années. Pour le groupe BCP, l'investissement en Afrique subsaharienne s'est imposé de manière presque naturelle afin de diversifier ses activités et

d'accompagner les ambitions du Royaume chérifien visant à devenir un hub régional et une porte d'entrée pour l'Afrique. Le Business-model de notre Groupe et notre ADN de banque mutualiste nous ont permis d'aborder le marché africain avec une vision inclusive, collaborative notamment avec les États, et ciblant la démocratisation

des services financiers et le financement des projets transformants à travers nos différentes filiales, que ça soit à travers la banque conventionnelle, la microfinance, l'assurance ou encore les services digitaux (paiements de masse, transferts...).

Le groupe BCP est le 6ème plus grand groupe bancaire en Afrique par la taille des fonds propres. Il est présent dans 32 pays, dont 18 en Afrique, avec en plus du Maroc, des filiales bancaires en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et en Océan Indien. La BCP est résolument engagée en faveur de la stimulation de l'investissement privé en Afrique subsaharienne, en encourageant les opérateurs africains à explorer les opportunités d'affaires dont regorge le continent et en fluidifiant les opérations de Trade en provenance ou à destination de l'Afrique. Un dispositif spécifique de global coverage a été mis en place, nous permettant d'assurer une relation de proximité avec les investisseurs. Pour cela, nous avons structuré une équipe dédiée, basée à Paris, qui assure la gestion de la relation avec les investisseurs européens intéressés par l'Afrique, en fortes synergies avec nos différentes succursales Chaabi bank en Europe. Nous avons également une équipe dédiée au Coverage Afrique, à Casablanca, pour les investisseurs marocains intéressés par l'Afrique subsaharienne, et une équipe Global Coverage à Abidjan pour les clients régionaux. Nous avons également des filiales dédiées à Maurice et aux Émirats Arabes Unis, notamment pour l'accompagnement des flux entre l'Asie et l'Afrique, ainsi que l'accompagnement des investisseurs et exportateurs d'Asie et du Moyen Orient. Nous avons aussi signé plusieurs partenariats avec des bailleurs de fonds internationaux (BAD, BERD, BID, SFI...) pour soutenir le commerce intra-africain.

D'une manière plus globale, le secteur financier demeure un partenaire central dans la concrétisation de la ZLECA (financements, diversification des risques, mobilisation des ressources...). Il est même appelé à jouer un rôle de catalyseur et d'accélérateur du développement de nouvelles industries en offrant des solutions de financement pertinentes des cycles de vie des agents économiques, des particuliers aux États, en passant par les petites et moyennes entreprises, en acheminant des ressources financières abondantes en provenance des bailleurs de fonds nationaux et en apportant une connaissance précise des contextes et partenaires locaux.

Avec l'opérationnalisation de la ZLECA, le rôle des banques est donc amené davantage à se renforcer, pour une croissance durable et pérenne de l'ensemble du continent. ■

**Le groupe BCP est le 6ème plus grand groupe bancaire en Afrique par la taille des fonds propres. Il est présent dans 32 pays, dont 18 en Afrique, avec en plus du Maroc, des filiales bancaires en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et en Océan Indien.**

# INAUGURATION DE LA PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ADÉTIKOPÉ (PIA)

Le 6 juin 2021, SEM Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République togolaise a procédé à l'inauguration de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA). La cérémonie a réuni un parterre de personnalités et d'invités de marque dont Monsieur Serge EKUE, Président de la BOAD.

En droite ligne avec la vision exprimée dans son plan stratégique 2021-2025 (DJOLIBA), la BOAD a approuvé, lors de son Conseil d'administration, en date du 26 mai 2021, un prêt d'un montant de 20 Milliards FCFA pour le financement partiel d'un projet de création et exploitation d'un parc industriel et logistique par la société Plateform Industrial Adétikopé (PIA) SAS.

D'une superficie de 132 ha, comprenant notamment une zone industrielle de 45 ha et un parc logistique de 22 ha, la création de cette plateforme répond à la volonté des autorités togolaises à moderniser de manière structurelle les secteurs clés de développement au Togo.



Site de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA)



Vue partielle du bâtiment principal



« A travers notre appui à la création de la plateforme industrielle d'Adétikopé, nous encourageons des investissements visant à créer des connexions entre l'industrie et l'agriculture, en soutenant des capacités régionales ou nationales de fabrication ou de transformation de même que l'implantation d'usines destinées à la fabrication de produits couramment utilisés dans l'agriculture, notamment les engrais, les produits phytosanitaires agréés au plan écologique, les petits matériels agricoles ».

**Serge EKUE**  
Président BOAD

Vue d'ensemble de PIA



## Cas du Projet de création et exploitation d'un parc industriel et logistique par la société Plateform Industrial Adétikopé (PIA) SAS au Togo.

Les objectifs de développement ciblés par le projet au cours de sa mise en œuvre et son exploitation sont :

- ① Au niveau de la contribution au renforcement au niveau de la capacité de traitement des marchandises
  - Augmentation de 150 000 EVP au niveau de la capacité de manutention des conteneurs et des marchandises ;
  - Aménagement d'un parking gros porteur d'une superficie de 11ha pouvant accueillir 500 camions.
- ② Au niveau de la lutte contre la pauvreté par la création d'emplois
  - 12 500 emplois directs permanents et temporaires
  - Au moins 755 emplois indirects et induits seront générés.
- ③ Au niveau de la lutte contre la pauvreté par la création de richesse additionnelle : contribution à la création d'au moins 6 000 M FCFA de valeur ajoutée indirecte et induite.

**L'éditorial de Serge EKUE, Président de la BOAD**

**LA BOAD CONTINUERA DE SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DE CHAMPIONS BANCAIRES REGIONAUX**

**C**hantier phare de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, l'Accord pour l'établissement d'une Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf) est entré en vigueur le 1er janvier 2021. C'est la concrétisation d'une ambition politique africaine lancée en juillet 2015 dans le domaine de l'intégration et du développement, prolongeant ainsi les ambitions portées par le plan d'action de Lagos (PAL) adopté en 1980 par l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) devenue Union Africaine (UA), qui visait à établir une véritable communauté économique Africaine.

L'objectif visé est d'augmenter de 52% environ les échanges commerciaux intra-africains voire les doubler, par l'élimination des droits de douane et des barrières non tarifaires, favorisant ainsi la libre circulation des personnes et des biens et créant un marché unique de 1,3 milliard de consommateurs, représentant un Produit intérieur brut (PIB) d'environ 2 220 Mds de dollars<sup>1</sup>. Il s'agit là d'une véritable opportunité pour l'Afrique de sortir 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté et d'augmenter les revenus de près de 68 millions d'autres personnes qui vivent avec moins de 5,50 dollars par jour.

Pour le secteur privé africain (entreprises et industries), maillon essentiel de création de valeurs et d'emplois, la ZLECAf entend jouer un rôle de catalyseur d'investissements, d'innovation et de transfert de technologie dans tous les secteurs d'activités. Elle devrait favoriser la diversification et la spécialisation dans le secteur en vue de renforcer sa compétitivité et réaliser des économies d'échelles<sup>2</sup>.

Bien entendu, les Etats doivent y jouer le rôle-clé d'acteur de facilitateur et de régulateur, en promouvant et renforçant un climat des affaires propice et concurrentiel (lever des contraintes réglementaires, renforcement des mesures visant l'assainissement du cadre des affaires). Il s'agit d'une condition préalable à l'attrait du continent pour les investisseurs étrangers.

Le secteur bancaire demeurera un acteur stratégique des entreprises et Etats africains dans la mise en œuvre de la ZLECAf, en répondant notamment à leurs besoins au niveau de deux composantes complémentaires, à savoir les infrastructures et le développement des chaînes de valeur.

**Financer les infrastructures structurantes pour faciliter le commerce et l'intégration des marchés**

L'intégration africaine se trouve affectée par l'insuffisance d'infrastructures de qualité notamment dans les domaines du transport, de l'énergie et du numérique. Elle subit en outre l'absence d'intégration financière et la persistance de l'étroussure de marché, aussi bien en termes de création de richesse que de pouvoir d'achat des consommateurs.

Relever le défi du déficit en infrastructures est une condition préalable à la réussite de la ZLECAf car celles-ci favorisent la mobilité des facteurs (personnes, biens et services, technologies) et l'éclosion de marchés de taille régionale. Le renforcement des infrastructures demande néanmoins la disponibilité de ressources longues et stables<sup>3</sup> en vue du financement de projets structurants d'envergure.

Or, le système bancaire africain, caractérisé par des institutions fragmentées et aux capacités limitées avec de fortes disparités technologique et culturelle, ne répond que partiellement aux besoins de financement du continent. Même si les banques présentent globalement un excédent de ressources, elles ont en revanche des difficultés à obtenir des fonds à long terme qui leur permettraient de financer les investissements sur des durées suffisamment longues. C'est ce qui justifie l'arrivée sur le continent de majors internationaux du domaine, disposant de ressources surabondantes à moindre coût et de longue maturité, et en quête de projets générant des revenus plus importants.

De surcroît, face au rétrécissement progressif de la marge d'intermédiation bancaire, la



concurrence s'exacerbe pour les banques africaines qui n'ont pas la taille critique par rapport à leur homologue du Nord. La crise de la Covid-19 a encore aggravé cette situation. D'où le besoin absolu d'encourager les processus de consolidation bancaire et d'appuyer l'émergence de champions bancaires africains, pouvant concurrencer ceux du Nord en captant à leur tour une part importante des revenus issus des financements de projets d'infrastructures (routes inter-Etats, ports, chemin de fer, aéroports, énergie, TIC et digitalisation) et améliorer leur performance financière.

L'idée de développer les champions bancaires africains a fait son chemin sur le continent mais reste toujours d'actualité compte tenu du contexte économique et sanitaire. Connaissant mieux les réalités locales, les champions bancaires africains pourraient adresser une taille de marché plus importante en drainant plus de ressources financières longues notamment sur les marchés de capitaux et des capacités technologiques pour le financement du commerce et de l'industrie. Avec une capacité financière accrue, ils pourraient contribuer au financement des projets/programmes régionaux (en PPP notamment) dans une dynamique de relance post-covid des secteurs d'activités.

Tirant les leçons de la crise sanitaire, ils pourraient par exemple aider à la mise en place d'industries pharmaceutiques sur le continent,

pour la production de vaccins.

**Financer les chaînes de valeurs pour transformer localement les matières premières africaines**

Pour amplement jouer le rôle qui est le sien dans la mise en œuvre de la ZLECAf, le secteur bancaire africain est particulièrement attendu pour i) financer l'innovation et la recherche en vue de promouvoir un écosystème d'entreprises viables et compétitives et ii) financer les maillons manquants des chaînes de valeurs régionales dans l'agriculture, et l'industrie en vue de renforcer le commerce intra-africain (importations/exportations de biens et services). Sur ce dernier point, il convient de noter que selon les résultats d'une enquête de la Banque Européenne d'Investissements (BEI) auprès de groupes bancaires africains<sup>4</sup> en 2020, ceux-ci accordent une importance grandissante au financement des chaînes de valeurs de l'industrie manufacturière et de l'agriculture dans leurs portefeuilles de prêts. Cela sera de nature à renforcer la création d'emplois et de richesses. Pour y parvenir, il est primordial d'améliorer l'infrastructure financière en Afrique notamment la digitalisation des systèmes d'information du crédit bancaire et des registres de garanties, le soutien aux PME qui représente environ 80% des entreprises en

Afrique, l'inclusion financière des femmes et des jeunes, ainsi que l'essor des marchés de capitaux (bourse, notamment) pour disposer des ressources longues.

**Soutien de la BOAD en faveur du système bancaire et financier de l'UEMOA**

Dans une logique de complémentarité, et obéissant au principe de subsidiarité, la BOAD continuera de soutenir le développement de champions bancaires régionaux en vue de contribuer à l'amélioration de leur efficacité opérationnelle.

Ce soutien se matérialise à l'heure actuelle sous trois formes principalement, à savoir i) les cofinancements de projets et l'octroi de lignes de refinancement, ii) les prises de participation, iii) les dépôts à terme.

En ce qui concerne le premier volet, la Banque intervient dans le financement d'opérations d'envergure dans le cadre de syndications de financements avec le système bancaire local. Ces opérations sont également une occasion pour la BOAD de partager son expérience et ses expertises en matière de financement d'infrastructures.

Plusieurs projets d'énergies et de production ont été financés sous ce format : SOMAIR<sup>5</sup> (9,45 Mds FCFA), COMINAK<sup>6</sup> (12 Mds FCFA), AZITO (32,5 Mds FCFA), CIPREL (65,5 Mds FCFA), projets d'interconnexion électrique (114,6 Mds FCFA). S'agissant de lignes de refinancement, la Banque aurait mis en place un montant global de 517,4 Mds FCFA pour refinancer le portefeuille de prêts bancaires au profit d'entreprises du secteur privé (MPME, grandes entreprises) : Orabank : 25 Mds FCFA, Coris Bank International : 59, 7 Mds FCFA, NSIA Banque : 30 Mds FCFA, BDU : 5 Mds FCFA.

S'agissant du second volet, relativement aux prises de participation, la BOAD s'emploie à l'appui aux banques de sa zone d'intervention, sans pour autant s'interdire de soutenir des entreprises privées à caractère stratégique.

A ce titre, sa présence dans le capital des dites entités correspond à un niveau d'investissement global de 176,7 Mds FCFA dont 44,4 Mds dans les banques (Orabank, Afréxibank, BDU, etc.), 35,3 Mds dans les entreprises (Asky, Air CI, etc.) et 97 Mds FCFA dans les fonds d'investissement d'envergure régionale notamment AGF (ex fonds GARI), les fonds Amorçage et Infrastructures, le fonds agricole pour l'Afrique, le fonds africain pour les énergies renouvelables (FAER), Yellen fonds financier, Cauris croissance et Cauris investissement, etc.

Par ailleurs, la Banque est actionnaire dans les principales structures d'animation du marché financier régional de l'UEMOA notamment SOAGA (218 M FCFA), CRRH-UEMOA (1,5 Md FCFA), BOAD Titrisation (500 M FCFA), BRVM (280 M FCFA), DC/BR (140 M FCFA), Banque Régionale des Marchés (400 M FCFA).

Sur le troisième volet, la BOAD met constamment en œuvre une stratégie de dépôts à terme d'une partie de ses liquidités auprès du système bancaire local. Ce qui permet de renforcer les ressources stables des banques et d'accroître ainsi leur capacité d'intervention. Sur les cinq (05) dernières années par exemple, l'encours des placements de cette nature s'établit à 100 Mds FCFA en moyenne.

En perspective et dans le cadre de son Plan stratégique DJOLIBA 2021-2025, la BOAD compte apporter son appui à la création et à la consolidation des groupes bancaires africains compétitifs. Elle restera également attentive au renforcement de leur solidité financière et à l'accroissement de leur capacité d'intervention dans la région. ■

**Relever le défi du déficit en infrastructures est une condition préalable à la réussite de la ZLECAf car celles-ci favorisent la mobilité des facteurs (personnes, biens et services, technologies) et l'éclosion de marchés de taille régionale. Le renforcement des infrastructures demande néanmoins la disponibilité de ressources longues et stables<sup>3</sup> en vue du financement de projets structurants d'envergure.**

1-CNUCED 2019 rapport sur le dev cas ZLECAf.pdf  
2-Mise en œuvre de la ZLECAf : la nécessité d'approfondir l'engagement et la participation active du secteur privé | Banque africaine de développement - Bâtir aujourd'hui, une meilleure Afrique demain (afdb.org)  
3- Le déficit de financement d'infrastructures sur le continent est estimé par la BAD à 100 Mds \$ par an, soit environ 550 Mds FCFA.  
4-Le secteur bancaire en Afrique: financer la transformation sur fond d'incertitude (eib.org)  
5-Société des mines de l'Air au Niger.  
6-Compagnie Minière d'Akouta au Niger.

# Mobiliser davantage d'épargne du secteur informel et des ménages

Par Ousmane DIENG

Au moment où nous écrivons ses lignes pour alimenter la réflexion en vue de trouver des solutions endogènes face aux contraintes qui ralentissent le financement vertueux de nos économies, nous sommes contraints de reconnaître qu'au plan sanitaire, l'évolution de la pandémie de Covid-19 nourrit le sentiment de prudence à toute prédiction de retour à la normale au courant de l'année 2021.

La résilience sanitaire observée en Afrique au lendemain des inquiétudes des premiers jours de la pandémie risque d'être remise en cause notamment dans bon nombre de pays. C'est le cas notamment de la Tunisie avec un bilan macabre d'au moins d'une centaine de décès en une journée mettant ainsi à terre son système hospitalier.

Laissons alors le soin à nos gouvernants et nos populations à se projeter dans nos pays respectifs, en raison, semble-t-il, de manque de vaccin à disposition, de nouveaux variants du virus, de la réticence face aux vaccins, ...

N'étant pas virologue encore moins un professionnel de la santé, mettons alors en prière (pour ceux qui sont croyants), que notre résilience face à cette maladie, ne nous fera pas défaut et nous laissera un goût amer et des regrets d'un rendez-vous manqué au plan économique et sanitaire. En tout état de cause, nous ne pouvons pas nous payer le luxe de mettre à l'arrêt le fonctionnement de nos économies et de nos entreprises en quête d'efficacité opérationnelle dans l'espoir de se rapprocher davantage de la frontière de productivité. Hélas, sous la contrainte, nous

ne pouvons qu'innover.

## Rémunérer l'épargne autrement

Il ne s'agit en aucun cas de prétendre à une remise à plat du système bancaire de nos espaces économiques et monétaires, encore moins d'un changement radical des règles et des mécanismes régissant les dépôts de la clientèle dans les livres de nos institutions de crédit. Toutefois, l'écosystème observé autour des compagnies d'assurances Vie, de la microfinance, de la mésofinance, du secteur informel et des activités mutualistes confiées aux Institutions de jeu d'argent dans la plupart de nos pays offrent des pistes de solutions et d'innovation.

Il s'agira de trouver des activités complémentaires et uniques dans l'écosystème cité précédemment pour bâtir des offres d'épargne à même d'apporter le plus de valeur aux agents économiques de nos pays (entreprises et ménages).

## Comment s'y prendre ?

Des synergies de souscription existent entre les offres commercialisées dans le cadre des activités mutualistes des Institutions de jeux d'argent dans nos pays et celles des contrats proposés par les assureurs Vie. Elles permettront d'une part, une meilleure mobilisation et rémunération de l'épargne et d'autre part, améliorer sensiblement le taux de pénétration des produits d'assurances dans nos pays et en particulier auprès du

secteur informel. Des canaux de distribution via le digital ou à travers des réseaux existants (points de vente) des Institutions de jeu d'argent, sous la supervision des agents commerciaux des assureurs ou des sociétés de courtage peuvent servir de support pour la commercialisation des contrats d'épargne.

Sur la base d'une souscription volontaire aux produits d'épargne dans le cadre de partenariat entre les Institutions de jeu d'argent mutualistes et les assureurs Vie, une quote-part du Taux de Redistribution aux Souscripteurs (la masse collectée pour rémunérer les souscripteurs pour faire simple) peut être affecté à la rémunération additionnelle de l'épargne mobilisé en sus du taux de rémunération convenu dans les contrats d'assurances qui seront commercialisés auprès des adhérents (clients). Il s'agira de bâtir un « Business Model » dans un marché en croissance.

Les acteurs du secteur informel et les ménages qui ont souscrit aux offres d'épargne seront à terme éligibles auprès des établissements de crédits compte tenu de l'épargne mobilisée progressivement à travers l'historique des versements et justifier ainsi la régularité de leurs revenus. Bien entendu, la problématique de la rémunération des intermédiaires auprès des assureurs à travers un taux de commissionnement compétitif et cohérent devrait être prise en compte dans cette approche de réinvention du Business Model existant.

## Financer les investissements productifs



M. Ousmane DIENG dispose d'une expérience professionnelle de 18 années dans le conseil et l'audit. M. DIENG a fondé le Cabinet de conseils INGENIOUS Partners Consulting spécialisé dans la Stratégie, le Conseil Financier, l'Entrepreneuriat, l'Organisation, l'Optimisation des performances, le Contrôle et l'Économie.

Si la création monétaire semble être une solution (prématurée) qui peine à trouver un consensus, explorons alors la piste de mobilisation de l'épargne pour financer l'investissement productif, le besoin en fonds de roulement du secteur informel, des entrepreneurs, des petites et des moyennes entreprises et industries. Par conséquent, nous devons innover pour atteindre cet objectif.

Fidèle à une idéologie d'une Afrique prospère et innovante (notre vision), nous encourageons les parties prenantes de l'écosystème des assureurs dans notre espace économique à trouver des stratégies claires pour bâtir des positions stratégiques durables.

# Bénéfice des banques : le Burkina dame le pion au Sénégal, la Guinée Bissau et le Togo en chute libre

*Malgré une progression d'environ 20% du résultat net global des banques en activité dans l'UEMOA en 2020, toutes les places bancaires n'ont pas contribué à l'orientation favorable. A commencer par la Guinée Bissau et le Togo.*

Cette hausse du bénéfice des banques de l'UEMOA a été tirée, en 2020, par les banques béninoises avec 24,5 milliards de FCFA en 2020, soit 22,5% de progression annuelle (la plus forte progression). Le pays quitte ainsi la 7e place au classement 2019 et pointe à la 5e en 2020, selon les données du rapport annuel de la Commission bancaire de l'Umoa.

Derrière le Bénin se positionnent le Mali (61,9 milliards, soit +18,8) et le Burkina (92,5 milliards, +18,74) qui grille d'ailleurs la politesse au Sénégal (85,4 milliards, +9,3) par ordre d'importance. Deuxième au classement 2019 avec 94,2 milliards de bénéfice, le pays de la Teranga squatte désormais à la troisième place.

Autre évolution positive, la Côte d'Ivoire dont le résultat net du secteur bancaire augmente de 6,59% entre 2019 et 2020. Le pays garde son premier rang au classement des places bancaires selon le bénéfice (242,5 milliards), avec près de 45% du résultat net global des



149 banques de l'Umoa, contre 42% en 2019. A l'inverse, les secteurs bancaires de la Guinée-Bissau, du Togo et du Niger finissent en territoire négatif en termes d'évolution du bénéfice. Qui se chiffre à seulement 2,8 milliards de FCFA en Guinée Bissau après les 12,9 milliards glanés en 2019, en chute de près de 80% sur un an. Au Togo, le choc a été

relativement moins fort avec une baisse de 40,64% (18,4 milliards de résultat net global en 2020), contre 10,15% en ce qui concerne le marché bancaire du Niger (23,9 milliards). En rappel, le résultat net du secteur bancaire de l'UEMOA s'est établi à 551,8 milliards de FCFA (environ 994 millions USD) en 2020, contre 460,6 milliards en 2019. Pour sa part,

le produit net bancaire de l'Union s'est chiffré à 2.347,7 milliards de FCFA en 2020, en hausse de 8% en rythme annuel (après une croissance de 42,9% entre 2018 et 2019). Et le coefficient net d'exploitation a baissé pour afficher 64,3% en 2020 contre 66,7% en 2019, d'après la Commission bancaire.

**Nephthali Messanh Ledy**

# Les banques face à la montée du risque pays et à la réévaluation des devises

Par Dominique Mabika

Face à la rédaction de Financial Afrik, l'économiste Thierry Apoteker, président fondateur de Tac Economics et le banquier Ali Benahmed, président du Jury des Financial Afrik Awards, ont répondu à une question fondamentale que l'on oppose souvent le lendemain d'un événement brusque, sur le ton du reproche, aux agences de notation, aux cabinets d'expertise comptable et aux analystes des marchés financiers. La question est simple: la finance peut-elle encore prédire le futur ? La finance a-t-elle des instruments de prévision efficace ? De la même manière qu'on excuserait à Britney Spears de ne pas pouvoir faire du Mozart, accepterait-on des analystes qu'ils ne puissent prédire les événements marquants comme la chute de Lehman Brothers en 2008-2009 ?

“On n'a jamais su prédire le futur”, répond l'économiste en passant en revue les grands chocs globaux comme le printemps arabe, la chute de l'Union Soviétique. “La difficulté de prédire le futur n'est pas nouvelle. Ce qui change dans l'incertitude structurelle sur le déroulement des scénarios, c'est la multiplication des événements attendus mais techniquement imprévisibles”, explique M. Apoteker. “On ne sait ni quand, ni comment ni où ils vont arriver. C'est le cas de la pandémie. “Cela fait vingt ans que des scientifiques, s'appuyant, dans une logique causale très convaincante, sur la densification urbaine, la réduction des zones de biodiversité, l'industrialisation de l'agroalimentaire, favorisant la transmission du virus animal à l'homme, parlent de la survenance d'une pandémie de type SRAS ou Covid-19. “On savait mais on ne savait pas où et comment”, explique M. Apoteker qui fait là une différence entre la crise financière de 2008, prévisible en de nombreux paramètres, “que nous avions prédit”, et la crise sanitaire actuelle.

**L'économiste et le financier.**

Il faut le dire, la question de la prévisibilité



des phénomènes critiques ne peut ne pas être opposée à Tac Economics, une agence ayant pour fonction de traduire les enjeux macroéconomiques pour les entreprises financières, d'essayer de comprendre pourquoi les évolutions internationales affectent le choix des entreprises en combinant l'analyse fondamentale classique et l'analyse numérique, quantitative. Si les chocs exogènes de type “cygne noir” sont imprévisibles, l'évolution des paramètres quantitatifs comme le rattrapage de l'Occident par l'Asie ne relève pas, elle, du futur.

**La montée en force de l'Asie**

Le poids du PIB de l'Asie dans l'économie mondiale augmente. Le phénomène est encore plus visible dans les échanges africains. En effet, l'on est passé d'une Asie représentant 17% des exportations du continent en 2000 à 40% en 2019. Pendant ce temps, l'Union Européenne a vu sa part en Afrique se retrécir, de 47% à 33%. Les deux moteurs du commerce africain sont l'Asie et le commerce régional. L'une des vertus majeures du commerce intrafricain est qu'il est beaucoup plus diversifié que les échanges de l'Afrique avec le reste du

monde. L'Afrique est passé de 10 à 16% du commerce intrafricain entre 2010 et 2019. La même évolution est constatée au niveau des fournisseurs. “L'on est bien le temps où 72% des importations africaines venaient de l'Europe”, déclare Ali Benahmed.

L'évolution du risque pays dépend de la géopolitique vaccinale, elle-même dérivée des rapports de force dont la fine lecture proposée par Thierry Apoteker et à laquelle Ali Benahmed apporte un bémol en prenant l'exemple du Maroc, va au delà des déséquilibres classiques entre le Nord et le Sud. Au jour d'aujourd'hui, moins de 1% des africains ont été vaccinés. C'est une donnée qui risque d'affecter la reprise économique et la résilience même si l'Afrique a fait preuve, à l'exception de quelques zones, d'une capacité endogène certaine face au Covid-19.

En attendant, ces rapports de force sont visibles dans le libellé des lettres de crédit. Les banques internationales exigent dans le cas d'un pays comme le Cameroun 50% du cash collatéral avant le début de l'opération. Un déplacement de risque qui correspond à un assèchement des devises. De plus, poursuit Ali Benahmed, “le pricing est appliqué sur 100% et non 50%, une injustice

qui pèse lourd en termes de devises”. Et quand elles ne fixent pas des conditionnalités extrêmes, les banques étrangères mettent en veilleuse leurs lignes de confirmation ou imposent des renouvellement des lignes de confirmation sur une base trimestrielle et non annuelle. Pourtant, le traitement de l'Afrique ne correspond pas à des situations de défauts répétés. Il s'agit souvent d'une vision conservatrice du continent où le décalage est patent entre le pricing et le risque. La perception est plus sévère que la réalité. Hormis l'Ethiopie où deux banques principales ont fait défaut, globalement tout va bien sur le reste du continent. Malgré sa situation de guerre larvaire depuis dix ans, la Libye n'a jamais eu d'impayé sur les lettres de crédit. En fait, rétorque Thierry Apoteker, il faut étendre l'analyse au sein des grandes banques, en se demandant si le financement du commerce international est encore une priorité ? “Quels sont les pays africains qui ont un niveau de réserves de la Libye ?”, lance-t-il en précisant que l'un des critères rois dans la détermination du risque pays repose justement sur les réserves de devises. Le changement de la donne dans le risque pays, la perception et d'autres paramètres objectifs ou subjectifs viendra de l'intégration régionale, levier du développement. Une conclusion partagée par les deux experts.



## Togo : vers une cession des banques publiques à IB Holding, propriété du Burkinabé Mahamadou Bonkougou ?

La question est sur les lèvres depuis quelques jours, et taraude les esprits dans les milieux économique et financier de la sous-région. Pressenti pour la reprise d'au moins une des deux banques publiques togolaises mises sur le marché et pour lesquelles l'Etat tarde à trouver (ou à valider) preneur, l'homme d'affaires burkinabé Mahamadou Bonkougou vient de constituer, formellement le 29 juin 2021 à Lomé, une structure dénommée IB Holding, nourrissant ainsi la piste d'une réponse à l'affirmatif. D'après la presse locale, la société a pour objet la prise de participations dans les entreprises du secteur bancaire, et la participation active à la conduite de la politique du groupe bancaire et à l'animation de ses filiales et succursales, entre autres. Elle est dotée d'un capital social de 30 milliards de FCFA divisé

en 3 millions d'actions. Actif au Togo à travers Ebomaf, sa société de BTP qui exécute depuis un an, deux marchés d'un montant cumulé de 214 milliards FCFA — le Togo a été d'ailleurs l'un des premiers pays hors Burkina Faso à lui confier des travaux —, Mahamadou Bonkougou, président du conseil d'administration de IB Holding, a lancé les activités de IB Bank Djibouti en janvier 2021. Le patron de IB Bank Burkina Faso « serait bien partie pour reprendre la BTCI (Banque togolaise du commerce et de l'industrie) et lui donner un nouveau souffle », selon ‘La Nouvelle Tribune’, une parution locale. Sur le marché depuis plusieurs années, l'Union togolaise de banque (UTB) et la BTCI sont en effet, à ce jour, les banques publiques qui restent à privatiser par l'Etat togolais, après la cession de la Banque togolaise de développement (BTD) à Orabank, et de la

Banque internationale pour l'Afrique au Togo (BIA-Togo) au marocain Attijariwafa Bank il y a plus de 6 ans. « Nous avons suspendu le processus de fusion parce que le coût de cette fusion était assez élevé, pour un peu plus de 54 milliards de FCFA. Pour le budget de l'Etat, c'était assez élevé, mais en même temps, ce qui n'était pas dit, c'est que nous devrions privatiser dans un délai d'un an, dans les discussions qui sont en cours avec nos partenaires », avait déclaré le ministre Sani Yaya en charge des Finances, dans un entretien exclusif accordé à Financial Afrik en mars 2019. Expliquant les mobiles d'un retournement de veste du gouvernement qui, entre temps, avait renoncé à l'option de vente. « Nous avons donc préféré vendre en l'état tout de suite parce que le marché nous paraît assez ouvert et porteur. Il y a quelques manifestations d'intérêt que



nous ressentons », avait déclaré le ministre. D'après nos sources, la privatisation des deux entités, ralentie par la Covid-19, devra se faire en un seul lot.



**AFG Holding**  
atlantic group

# NOUS DÉVELOPPONS L'AFRIQUE

## NOS FILIALES

### BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN

Siège Social, Boulevard de la liberté, Akwa  
BP 2933, Douala  
Tél : +237 233 43 20 55  
[www.banqueatlantique-cmr.com](http://www.banqueatlantique-cmr.com)

### BICIG

#### BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU GABON

Siège Social 714, Avenue du Colonel Parant  
BP 2241, Libreville  
Tél : +241 01762613  
[www.bicig-gabon.com](http://www.bicig-gabon.com)

### BICIM

#### BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU MALI

Boulevard Abdelaziz BOUTEFLIKA, Quartier du Fleuve BAMAKO  
BP 72, Bamako  
Tel : +233 20 70 07 25 / +233 44 98 07 25  
[www.bicimali.net](http://www.bicimali.net)

### BIC - COMORES

#### BANQUE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE - COMORES

Siège Social, Place de France  
B.P. 175, Moroni  
Tel : +269 773 02 43  
[www.bicomores.net](http://www.bicomores.net)

### ATLANTIQUE ASSURANCES BÉNIN VIE

#### ATLANTIQUE ASSURANCES BÉNIN IARDT

Siège Social : Lot 103-H Immeuble Atlantique Assurances Quartier  
04 BP 0851, Cotonou  
[www.atlantiqueassurances.bj](http://www.atlantiqueassurances.bj)

### ATLANTIQUE ASSURANCES CAMEROUN IARDT

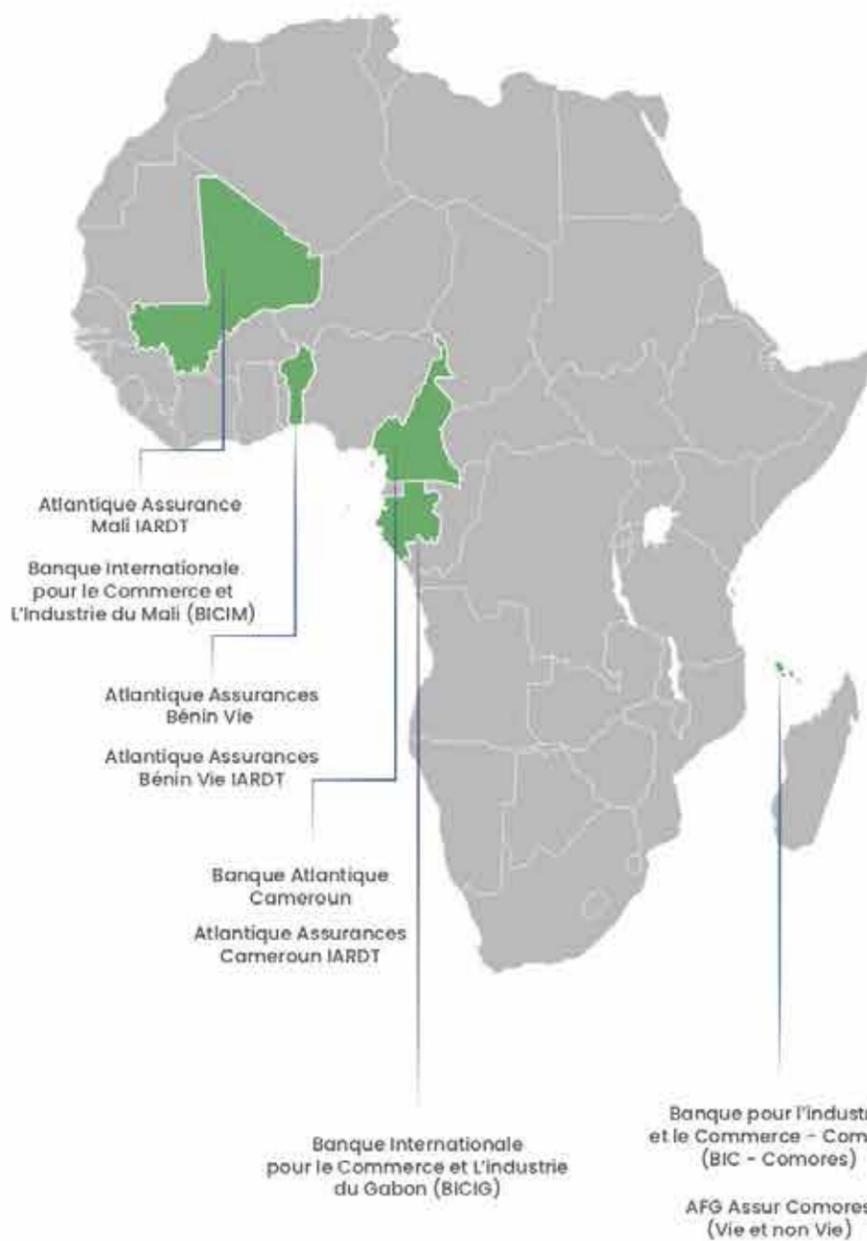
Siège Social : Bonanjo, Douala  
Tel : +237 699 15 15 15  
[www.atlantiqueassurances.cm/fr/contact](http://www.atlantiqueassurances.cm/fr/contact)

### ATLANTIQUE ASSURANCES MALI IARDT

Immeuble Atlantique Assurances, Hamdallaye ACI 2000,  
B.P : 3633, Bamako  
Tél : +223 61 27 27 26 / 76 27 27 26  
[www.atlantiqueassurances.ml](http://www.atlantiqueassurances.ml)

### AFG ASSUR COMORES (VIE ET NON VIE)

Siège Social : Oasis  
Cidex : 3C0009, Moroni  
Tél : +269 460 05 60



## VOIR PLUS LOIN

AU BÉNIN, AU CAMEROUN,  
AUX COMORES, AU GABON,  
ET AU MALI



**AFG Holding**  
atlantic group

## BGFIBank Europe obtient l'extension de son agrément bancaire

**C**réée en 2009, avec une première extension de son agrément en 2015 ayant permis à la filiale du Groupe BGFIBank de collecter des dépôts à vue et à terme auprès d'une clientèle d'entreprises, BGFIBank Europe est désormais autorisée à collecter des fonds du public, conformément à l'article 18 de l'arrêté du 4 décembre 2017, par le Collège de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

La décision de l'ACPR vient saluer la robustesse du contrôle interne et les bonnes performances de la filiale depuis plusieurs années. Cette extension constitue une étape-clé dans le développement à l'international du Groupe BGFIBank et s'inscrit dans le cadre du nouveau Projet d'entreprise « Dynamique 2025 ».

« Cet agrément témoigne de la dynamique engagée dans le pilotage et la supervision de notre Groupe, tant sur les enjeux de bonne gouvernance que de respect des standards internationaux les plus exigeants » s'est félicité Henri-Claude OYIMA, Président Directeur Général du Groupe BGFIBank.

« Avec cette extension d'agrément, BGFIBank renforce son rôle de hub à l'international du Groupe BGFIBank et sa capacité d'accompagnement et de financement des projets à forte valeur ajoutée pour le continent africain » a déclaré Francesco DE MUSSO, Administrateur Directeur Général de BGFIBank Europe. Pour rappel, le Groupe BGFIBank est un Groupe Financier International multi-métiers qui allie solidité financière, stratégie de croissance durable et maîtrise des risques, avec l'ambition d'être la banque



Francesco DE MUSSO, Administrateur Directeur Général de BGFIBank Europe

de référence sur ses marchés en termes de qualité de service. Fidèle à ses valeurs de Travail, d'Intégrité, de Transparence, de Responsabilité et d'Esprit d'Équipe, le Groupe place la qualité de service au cœur de son métier. Il accompagne ses clients particuliers, entreprises et institutionnels dans une relation durable, avec une gamme de produits et services élargie. Le Groupe BGFIBank enrichit sans cesse son offre

en s'appuyant notamment sur l'expertise de ses partenaires, ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. 1938 collaborateurs présents dans onze pays accompagnent au quotidien une clientèle diversifiée au Bénin, au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, en France, au Gabon, en Guinée Equatoriale, à Madagascar, en République Démocratique du Congo, à Sao Tomé-et-Principe et au Sénégal.

### CEMAC : suspension des réaménagements des conditions d'éligibilité des garanties aux opérations de refinancement de la BEAC

**L**a Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a annoncé, dans un communiqué publié le 2 juillet 2021, la suspension des réaménagements des conditions d'éligibilité des garanties à ses opérations de refinancement. La mesure avait été adoptée le 24 juin 2020 dans le cadre de la lutte contre les effets de la pandémie de Covid-19. L'institut d'émission a également annoncé d'autres « ajustements » de l'orientation de la politique monétaire mise en œuvre depuis mars 2020 en soutien à l'économie. Ce, après la réunion du Comité de politique monétaire (CPM) tenue le 28 juin 2021 par visio-conférence sous la présidence du gouverneur Abbas Mahamat Tolli. Il s'agit, au titre de nouvelle mesure, de la réactivation des reprises de liquidité via des opérations de maturité longue ciblant les établissements de crédit en excédent de liquidité et désirant faire des placements à la BEAC. « Ces opérations seront conduites à un taux fixe indexé sur le TIAO », précise la banque centrale sous-régionale. « Les mesures maintenues se rapportent à l'encours des injections de liquidité à 250 milliards de FCFA, aux opérations d'injection de liquidité de longue maturité (12 mois maximum) en faveur des banques en besoin de liquidité, et aux taux d'intérêt de la Banque Centrale, comme mentionnés plus haut », indique-t-elle. Par ailleurs, la BEAC qui relève une « persistance de la pandémie de Covid-19 dans la CEMAC » a revu ses prévisions de croissance de la région à la baisse, après la récession enregistrée en 2020 (-1,7%). Elle table désormais sur une reprise économique plus faible avec un taux de croissance de 1,3% en 2021, contre 1,6% annoncé en avril dernier.

### Mali : l'Etat lève 30 milliards de FCFA d'obligations de relance sur le marché financier de l'UMOA



L'Etat du Mali, à travers la Direction nationale du trésor et de la comptabilité publique, a levé le 14 juillet 2021 sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) un montant de 30 milliards de FCFA (45 millions d'euros) au terme de son émission d'obligations de relance (ODR) du trésor de maturité 60 mois. Les émissions des ODR sont initiées par l'agence UMOA-Titres en collaboration avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Elles visent à permettre à l'émetteur de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Mali dans le cadre de ses plans de relance économique afin de contenir les effets de la pandémie de Covid-19 et renouer avec les performances d'avant la crise sanitaire. Elles ciblent non seulement les investisseurs socialement responsables mais également les entreprises ou individus souhaitant soutenir les actions de relance économique entamée par les Etats de la zone UEMOA. Après adjudication, 68,029 milliards de FCFA de soumissions globales provenant des investisseurs ont été recensés par l'Agence UMOA-Titres sur montant mis en adjudication par l'émetteur de 30 milliards de FCFA. Ce qui donne un taux de couverture du montant mis en adjudication de 226,76%. Sur le montant des soumissions, le Trésor Public malien en a retenu 30 milliards de FCFA et rejeté les 38,029 milliards de FCFA restants, soit un taux d'absorption de 44,10%. Le remboursement du capital des titres émis interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance fixée au 15 juillet 2026. Quant au paiement des intérêts, il se fera annuellement sur la base d'un taux d'intérêt de 5,90%. Le rendement moyen pondéré est à 5,58%. Quant au prix moyen pondéré et le prix marginal, ils se situent respectivement à 1013 et 1010.

## Banques : La BHS rembourse 625 millions de FCFA de dette

**La Banque de l'habitat du Sénégal (BHS) procédera le 10 juillet 2021 au paiement des intérêts semestriels de son emprunt obligataire par appel public à l'épargne dénommé « Diaspora bonds BHS 6,25% 2019-2024 » pour un montant de 625 millions de FCFA (937.500 euros).**

**D**urant la période du 16 mai au 17 juin 2019, cet établissement bancaire spécialisé dans le financement de l'habitat avait levé avec succès sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) un montant de 20 milliards de FCFA. A ce titre, il avait émis 2 millions d'obligations avec une valeur nominale et un prix d'émission de 10.000 FCFA.

A travers les fonds levés, les responsables de la banque entendaient renforcer les moyens financiers de l'institution pour les demandes de financement de l'accès à la propriété de la clientèle, principalement dans les pôles urbains de Diamniadio



Bocar SY, Directeur Général de la Banque de l'Habitat du Sénégal

et du Lac Rose. Au terme du projet BHS 2015, la BHS s'est engagée sur un horizon dénommé BHS 2020 avec un plan d'orientation stratégique (POS) sur la période 2016-2020. Ce plan a été mis à jour afin d'intégrer les projets d'envergure majeure que représentent pour le Sénégal, les pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose. Le pôle Diamniadio s'étend sur 1 946 hectares et comprendra 17 000 habitations à construire dans le cadre de la première

phase de 700 hectares dénommée « Germe de ville ». Cet alignement du POS BHS 2020 entre en droite ligne avec la volonté des autorités publiques sénégalaises de promouvoir le secteur de l'habitat social. L'émetteur s'était engagé à verser aux souscripteurs un intérêt annuel de 6,25% payable semestriellement sur une durée de 5 ans. Quant au remboursement du capital, il sera graduel avec 2 ans de différé.

## Le développement des infrastructures en Afrique : une formidable opportunité d'investissement

Les besoins de l'Afrique en matière d'infrastructures sont grands mais cela représente tout autant de nouvelles opportunités économiques. Près de 300 millions d'Africains vivent à plus de 50 kilomètres d'un réseau haut débit à fibres optiques ou câblé. Près de 600 millions de personnes n'ont pas accès à un réseau d'électricité. Selon les dernières études disponibles, l'Afrique ne compte que 31 kilomètres de routes bitumées sur 100 km<sup>2</sup> de superficie, contre une moyenne de 134 km de routes sur 100 km<sup>2</sup> dans les pays à faible revenu des autres continents.

L'ampleur des travaux à réaliser – et ce rapidement, compte tenu de la dynamique démographique du continent, où l'âge médian est inférieur à 20 ans – ouvre des perspectives très intéressantes pour les investisseurs œuvrant dans le domaine des infrastructures. C'est une catégorie d'actifs en pleine expansion et le continent présente une opportunité unique, qui est presque aussi importante que le déficit de financement des infrastructures. Selon la Banque africaine de développement, le déficit de financement des infrastructures sur le continent se situait entre 68 et 108 milliards de dollars US par an, avant la pandémie de la Covid-19.

### Les infrastructures, levier de la relance post-COVID

Alors que le monde entier, et l'Afrique y compris, tente de donner un nouveau souffle économique et d'endiguer les effets néfastes de la COVID19, il serait judicieux que tout plan de relance post-COVID inclut une composante infrastructure. Par ailleurs, la priorité doit être donnée aux projets qui stimulent l'activité économique, créent des emplois, renforcent les chaînes d'approvisionnement, tout en permettant d'étendre l'accès aux services sociaux de base que sont la santé, l'éducation et la connectivité Internet. Il est également primordial de développer davantage les infrastructures régionales, afin de concrétiser les promesses de la Zone de Libre-échange continentale africaine (ZLECA), qui sera un véritable levier pour renforcer la résilience de l'Afrique face aux futures crises.

En devenant plus résiliente, l'Afrique créera de la richesse et ceux qui investissent dans sa croissance ne manqueront pas de récolter les fruits des progrès du continent.

Le secteur privé a un grand rôle à jouer, dans la mesure où les budgets étatiques sont limités et ne peuvent pas, à eux seuls, soutenir la construction rapide de grands projets. Entre 2015 et 2019, l'Afrique n'a reçu que 6,4 milliards de dollars US par an, en moyenne, d'investissements privés dans les infrastructures, selon la Banque mondiale. C'est environ un sixième des financements privés dédiés à ce secteur qui ont afflué en Asie de l'Est et dans la région Pacifique pendant la même période, et un quart des placements effectués en Amérique latine. Mais il peut en être autrement : Africa50, une plateforme d'investissement dédiée aux infrastructures créée par des États africains et la Banque africaine de développement, s'emploie à combler ce déficit, en attirant des investissements privés.

### Mettre fin aux idées reçues sur le risque

Cela commence, comme toujours, par le discours que l'on tient. Depuis longtemps, on associe l'investissement dans les infrastructures africaines à des risques, des perspectives incertaines et des rendements inégaux. Le moment est venu de mettre fin à ce discours négatif et de dissiper le préjugé selon lequel les investissements en Afrique sont plus risqués qu'ailleurs. De ce fait, en 2020, selon une étude de l'agence de notation Moody's, l'Afrique présentait le deuxième taux le plus faible au monde en termes de défaut de la dette infrastructure. Il est évident que la perception du risque est en décalage avec la réalité, d'autant plus que le taux de rentabilité des investissements en infrastructures en Afrique est meilleur que celui d'autres régions émergentes.

Misons donc sur notre continent ! Parlons de nos succès et des opportunités que l'Afrique peut offrir. Nous avons des ressources humaines et naturelles exceptionnelles, nous sommes le continent dont la population est la plus jeune, avec une classe moyenne grandissante et l'un des plus forts taux d'urbanisation au monde. Avec la ZLECA nous avons un marché de plus 1,3 milliard de personnes. Cela offre tant de possibilités pour développer les industries, les infrastructures de santé, les transports transfrontaliers, la logistique, les pools énergétiques régionaux, le commerce électronique, les services fintech, etc. Ce sont des nouveaux marchés, où les investisseurs déterminés, créatifs et ayant l'esprit pionnier, trouveront un terrain fertile pour prospérer.

### Mobiliser les ressources africaines pour les infrastructures

Les enjeux de la transformation de l'Afrique vont bien au-delà. Le mandat d'Africa50, qui lui a été confié par ses 28 États actionnaires, est d'offrir une solution africaine à un défi africain. Dans un contexte de crise où l'Afrique connaît une importante fuite des capitaux étrangers, il est essentiel pour le continent de mobiliser ses propres ressources, des capitaux africains, au-delà des financements internationaux. Pour y arriver, l'Afrique a besoin de mécanismes de financement nouveaux et innovants. L'un des solutions que nous préconisons à Africa50 est le recyclage d'actifs, un concept qui a fait ses preuves ailleurs dans le monde, notamment en Australie. Ce mécanisme permet aux gouvernements de débloquer le capital qu'ils ont investi par le passé dans des infrastructures devenues



Alain Ebobissé, Directeur Général d'Africa50

opérationnelles et rentables, telles que des routes à péages, des centrales électriques, des aéroports, des réseaux de fibre optique, et autres, en les cédant à des investisseurs du secteur privé sous forme de concession. Le capital ainsi libéré par les États pourrait permettre de financer les plans de relance économique et de nouvelles infrastructures pour la période post-COVID. Le recours au recyclage d'actifs permettrait d'envoyer un message fort de l'Afrique au reste du monde, démontrant que tout en cherchant de l'aide au niveau international, le continent puise aussi dans ses propres



Africa50, aux côtés de Scatec Solar et de Norfund, a investi dans un portefeuille de six centrales solaires en Égypte totalisant 400 MW, faisant partie du parc solaire Benban de 1,5 GW, l'un des plus grands du monde.

ressources pour financer sa relance économique. Potentiellement, ce sont des milliards de dollars US qui pourraient être libérés. Ces actifs peuvent attirer une nouvelle classe d'investisseurs tels que les investisseurs institutionnels africains, qui détiennent à ce jour sur le continent près de 2 mille milliards de dollars US de fonds. Rien qu'une fraction de cet argent pourrait permettre de combler le déficit de financement des infrastructures du continent.

### Développer des projets bancables

En cinq ans d'activité, Africa50 s'est attelé à atténuer les risques et à surmonter les défis réglementaires et administratifs pour les investisseurs dans les projets d'énergie, de transport et de technologies de l'information et des communications (TIC). Parallèlement, son équipe de développement de projets a créé un pipeline de projets bancables qui peuvent passer rapidement du concept au développement, à la clôture financière et à la réalisation. D'après McKinsey, 80 % des projets d'infrastructure africains échouent au stade de la faisabilité et du business plan. Grâce à une préparation minutieuse des projets, Africa50 dispose déjà d'un portefeuille de 11 investissements, dont six sont opérationnels, deux en cours de construction et les autres en cours de développement.

Ces projets sont des exemples remarquables d'investissement à fort impact de développement sur les populations et les économies locales, offrant des rendements intéressants aux investisseurs. En Égypte, les six centrales solaires de Benban financées par Africa50 et ses partenaires, apportent une énergie propre à 420 000 foyers depuis trois ans. Ces centrales, qui font partie de l'un des plus grands parcs solaires au monde, procurent qu'un régime réglementaire et une structure de coûts adaptés peuvent faire de l'énergie solaire une opportunité d'investissement attrayante en Afrique.

La centrale d'Azura au Nigeria répond aux besoins de quelque 14 millions de personnes tandis que la centrale de Tobène au Sénégal fournit de l'électricité à des tarifs compétitifs. La centrale thermique de Malicounda, en cours de construction au Sénégal, sera convertie au gaz afin d'inclure davantage de sources moins polluantes dans le mix énergétique du pays. Le même type de considérations écologiques est à l'œuvre pour la centrale de Nachtigal en cours de construction au Cameroun. Principalement financée par des capitaux privés, elle sera la plus grande centrale hydroélectrique d'Afrique ayant bénéficié des fonds du secteur privé et portera la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité du Cameroun à 75 % d'ici 2022.

La modernisation et l'extension de l'Aéroport international Gbessia-Conakry en Guinée permettront de doubler sa capacité d'accueil à plus de 1,5 millions de passagers par an et de quadrupler sa capacité de traitement de fret, ce qui dynamisera l'activité économique une fois que la pandémie aura pris fin et que la vie normale aura repris son cours. Enfin, la Cité de l'innovation de Kigali au Rwanda (Kigali Innovation City) créera plus de 50 000 emplois, générera des centaines de millions de dollars US d'exportations dans le domaine des TIC chaque année et attirera des investissements directs étrangers considérables.

En construisant en Afrique des infrastructures qui stimulent l'innovation, la solution africaine au défi africain prend tout son sens : il est réellement possible d'agir pour le bien tout en faisant de bonnes affaires.

"A Africa50, nous avons prouvé que les projets d'infrastructure en Afrique peuvent à la fois avoir un impact positif sur le développement et être rentables pour les investisseurs du secteur privé. Nous sommes déterminés à accélérer la construction d'infrastructures sur le continent, créant ainsi un cercle vertueux dans lequel les investisseurs obtiennent un rendement intéressant, les citoyens bénéficient de services et d'un accès aux opportunités, tandis que les gouvernements peuvent mettre en avant leur réussite pour attirer de nouveaux investissements."

Alain Ebobissé, Directeur Général d'Africa50.



Africa50, aux côtés de l'opérateur aéroportuaire international français Groupe ADP et de la République de Guinée, a investi dans la modernisation et l'extension de l'Aéroport international de Gbessia Conakry, actuellement en cours de construction.

Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur Général de la BRVM et du DC/BR

# « Il y a un retour de confiance sur le marché »

*Au terme du premier semestre 2021, les indicateurs de la BRVM sont dans le vert. Les deux indices phares de la place sont tous deux bonifiés d'une croissance à deux chiffres. Dans cet entretien exclusif, le directeur général de la Bourse, Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, estime que les indicateurs traduisent le retour de la confiance des investisseurs. Toutefois, admet le directeur général de la BRVM, « la prudence doit rester de mise. La reprise des IPO's sera plus révélatrice de la fin de la crise » Les tendances devraient se consolider durant le deuxième semestre 2021. « Certaines PME du programme Elite BRVM Lounge ont entamé le processus d'introduction en Bourse. D'autres envisagent de lever des ressources sous formes d'emprunt obligataires. Nous espérons un retour des Offres Publiques de Vente (OPV) sur le marché dans les prochains mois »*

**Monsieur le Directeur Général, nous constatons un rush sur la BRVM durant le premier semestre 2021. Qu'est-ce qui explique ce regain ?**

Au terme du premier semestre 2021, l'indice BRVM Composite a effectivement réalisé une progression de 10,11% contre des replis de 14,68 % au premier semestre 2020 et 8,39 % sur la même période en 2019. Cette hausse est tirée par le secteur de l'industrie et celui des BTP (autres secteurs) qui ont respectivement progressé de 100,11% et 142,86%. Cela traduit le retour de la confiance des investisseurs, la relance des projets d'infrastructures et la bonne tenue des résultats de la plupart des sociétés cotées, dans un contexte de reprise de la croissance économique post Covid-19 au sein de l'Union et au niveau mondial.

**Pouvons-nous dire que les investisseurs, notamment les fonds étrangers, sont de retour sur le marché ? Le Covid-19 est derrière nous ?**

Au stade actuel de l'évolution de la crise, les espoirs d'une amélioration de la situation sanitaire sont réels. Les fonds étrangers sont effectivement de retour en position longue sur le marché notamment sur son compartiment obligataire. Les investisseurs régionaux sont aussi très actifs sur les titres à revenus fixes. La prudence est néanmoins de mise. La reprise des IPO's sera plus révélatrice de la fin de la crise.

**Le marché présente un PER particulièrement intéressant de l'avis des analystes financiers. Est-ce à dire que les actions sont aujourd'hui bon marché ?**

Le PER moyen du marché est passé de 22,34 en 2016 à 10,03 en 2020. Le marché est donc devenu globalement moins cher comparé à il y a 5 ans et la plupart des valeurs cotées sont devenues très attractives pour les investisseurs.

**Quelle analyse faites-vous du compartiment obligataire de la BRVM au terme de ce premier semestre ?**

Au 1er semestre 2021, le marché obligataire de la BRVM a enregistré 8 nouvelles admissions pour un montant de 886,43 milliards de FCFA. Cela dans la suite d'une année 2020 record qui a permis d'enregistrer 28 admissions pour un montant de 2 377,14 milliards de dollars. La totalité des emprunts au 1er semestre 2021 a été émise par les Etats, pour le financement de leurs investissements, dans un contexte de besoins accrus de ressources pour le financement de l'après crise. Au 30 juin 2021, les valeurs de transactions sur le marché obligataire ont largement dépassé celles du marché des actions. En effet, les valeurs obligataires transigées s'élèvent à 108,4 milliards de FCFA contre 49,4 milliards pour les actions. Les obligations sont donc devenues des valeurs refuges pour les investisseurs.

**Vous avez lancé la Bourse des matières premières agricoles l'année dernière. Est-ce que cette structure englobera à terme toutes les matières premières agricoles, y compris le café et le cacao ?**

La Bourse des Matières Premières Agricoles de Côte d'Ivoire (BMPA de Côte d'Ivoire) a vocation à faciliter les échanges des matières premières issues de l'Agriculture ivoirienne.

La BMPA de Côte d'Ivoire n'a pas encore



démarré ses activités. Elle ambitionne néanmoins de devenir un marché organisé des matières premières agricoles de classe mondiale, s'appuie sur la mise en place d'un Système de Récépissé d'Entreposage répondant aux standards internationaux. Ainsi, pour être admis à la négociation sur le marché de la BMPA de Côte d'Ivoire, tout produit agricole éligible devra satisfaire à certains critères spécifiques de qualité, de conditionnement et d'entreposage. Pour le démarrage des opérations de ce marché agricole innovant, le Gouvernement ivoirien a fait le choix de la Noix brute de Cajou, du Maïs et de la Noix de Cola qui sont des productions stratégiques pour le pays. L'entrée de nouvelles matières premières comme le café et le cacao résultera d'une décision des autorités ivoiriennes.

**Quelles sont les perspectives pour le second semestre sur tous les compartiments y compris sur celui dédié aux PME ?**

Au second semestre, nous poursuivons la préparation des entreprises pour une entrée en bourse dans un contexte marqué

par la reprise des activités économiques et l'évolution favorable de nos principaux indicateurs.

Certaines PME du programme Elite BRVM Lounge ont entamé le processus d'introduction en Bourse. D'autres envisagent de lever des ressources sous formes d'emprunt obligataires. Nous espérons un retour des Offres Publiques de Vente (OPV) sur le marché dans les prochains mois.

**Dernière question que l'on vous pose en tant que président de l'African Stock Exchange Association (ASEA), à quand l'interconnexion concrète des bourses africaines dans une vision ambitieuse à la hauteur de la ZLECA ?**

Le projet d'interconnexion des bourses Africaines AELP qui concerne, dans sa phase pilote, 7 bourses (BRVM, Bourse de Casablanca, Johannesburg Stock Exchange, Nairobi Securities Exchange, The Nigerian Stock Exchange, Stock Exchange of Mauritius, The Egyptian Exchange) constitue une priorité pour l'ensemble des bourses africaines. Notre conviction c'est que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) ne produira les effets désirés que si l'intégration commerciale est accompagnée d'une intégration financière facilitant la libre circulation des capitaux dans le secteur bancaire et sur les marchés. Plusieurs avancées notables ont été enregistrées dans la conduite du projet en 2021. Nous sommes actuellement à la phase de contractualisation avec le fournisseur qui mettra en place la plateforme de négociation. Le lancement est prévu au début de l'année 2022.

**Le PER moyen du marché est passé de 22,34 en 2016 à 10,03 en 2020. Le marché est donc devenu globalement moins cher comparé à il y a 5 ans et la plupart des valeurs cotées sont devenues très attractives pour les investisseurs.**

# Investir dans les cryptomonnaies ou l'immobilier

Par **Judy Smith**

**Ce qui vous rend plus riche, plus rapidement.**

Investir n'est plus une activité que les plus riches exercent pour augmenter leurs valeurs sur le marché. De nos jours, même les petits ménages se lancent afin d'améliorer leur qualité de vie et d'assurer un avenir meilleur. Les options sont variées: actions, fonds, obligations... De quoi s'adapter à tous les profils. Aujourd'hui, on s'intéresse aux investissements les plus prisés du moment, les cryptos et l'immobilier !

**Crypto vs Real Estate : quelle est la meilleure décision ? On vous dit tout !  
Avantages et inconvénients d'investir dans la crypto-monnaie**

Saviez-vous que seulement 5% de français ont des BTCs ? Atteignant le taux record de 30 000 \$ le 2 janvier 2021 (Aujourd'hui elle veut 34 000 dollars), cette monnaie a attisé la curiosité des plus sceptiques.

Acheter des Bitcoins peut être un bon investissement, à partir du moment où on connaît les ficelles du trading. Si vous êtes débutants ou que vous avez peur de vous lancer avec une aussi grosse monnaie, d'autres altcoins sont disponibles. Voici un top 5 des monnaies alternatives les plus prometteuses en 2021 :

**Bitcoin Cash (BCH)** : reposant sur le Bitcoin, Bitcoin Cash profite des fluctuations de cette dernière, mais avec un réseau plus fluide.

**Ethereum (ETH)** : première rivale du BTC, elle offre des frais moins élevés et une volatilité moins importante.

**Ripple (XRP)** : des transactions à très faible coût et sa nature Open Source ont séduit beaucoup d'institutions financières importantes telle que Crédit Agricole.

**Litecoin (LTC)** : fonctionnant comme le Bitcoin, cette crypto offre tous les avantages de cette dernière, avec une vitesse et des frais de transactions plus intéressants.

**Binance Coin (BNB)** : relié directement à l'une des plus grandes plateformes de trading du monde, cet altcoin offre une grande crédibilité et des frais de trading moins élevés. Avant de vous lancer, il est important d'étudier le marché des cryptos dans sa globalité.

**Avantages de la crypto-monnaie**

Une monnaie cryptée n'est pas encadrée par un organisme, telle que La Banque Centrale Européenne le fait pour l'euro. Les transactions de monnaie traditionnelle sont effectuées et validées par votre prestataire financier, qui à son tour est garant de la bonne validité des échanges.

La crypto-monnaie, quant à elle, est décentralisée. Elle n'est donc pas soumise à une institution de contrôle. C'est pour cette raison que les transactions sont plus rapides et peuvent être effectuées à n'importe quel moment. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les transactions sont également plus sécurisées, car se sont les utilisateurs eux-mêmes qui doivent valider ces dernières.



Les capitalisations des crypto-monnaies montrent qu'elles sont véritablement le futur de la finance mondiale. Ces devises sans frontières pourraient être la solution à la grande instabilité des échanges de monnaies traditionnelles et aux taux de changes souvent désavantageux.

**Inconvénients de la crypto-monnaie**

Aucun investissement n'est à 100% garanti. La perte de capital est un facteur de risque à garder en tête. La volatilité est l'inconvénient principal dans le trading de cryptos. Il suffit parfois de quelques heures pour qu'une crypto batte des records, ou bien complètement chuter. L'investissement dans les cryptos doit se faire sur le long terme, de façon réfléchie.

Malgré la sécurité dont se vantent les cryptos, les arnaques n'en restent pas moins présentes. Celles-ci résultent surtout de l'achat de vos tokens sans encadrement. Les transactions en elle-même sont sécurisées, mais ça n'empêche pas les scammers de vous voler votre argent. Il est nécessaire de choisir des plateformes fiables et reconnues pour tous vos échanges.

Sur la même lignée, les pirates informatiques constituent également un danger. Toute activité reposant sur l'internet doit être sécurisée. Des solutions sont disponibles, tels

que les Ledger Wallets.

**Avantages et inconvénients d'investir dans l'immobilier**

Contrairement aux crypto-monnaies, l'immobilier reste un investissement plus traditionnel et moins effrayant pour la plupart. Avec la crise sanitaire actuelle, c'est l'un des secteurs qui se démarquent le plus.

**Avantages de l'immobilier**

L'immobilier, et surtout l'immobilier locatif, sont d'une rentabilité indéniable (entre 2 et 7%). En plus d'assurer une rentrée d'argent régulière, vous constituez également un patrimoine transmissible à vos enfants. C'est l'option idéale pour les investisseurs recherchant une certaine stabilité.

Les avantages fiscaux ne manquent pas d'attirer l'œil. La loi Pinel est une réduction d'impôt pour les investisseurs fiscalement domiciliés en France. Elle concerne :

Les logements neufs ou bientôt achevés ;  
Les anciens logements ayant subi des rénovations ou des travaux de réhabilitation ;  
Les locaux sont transformés en logements.

Les réductions d'impôts en question varient

entre 12%, 18% et 21% de réduction, selon la période de location initialement prévue (6, 9 et 12 ans, respectivement).

L'effet de levier est aussi un avantage dont vous pouvez jouer. Si vous avez un salaire stable (à partir de 1500 euros par mois), vous avez le droit à un crédit immobilier.

L'option des SCPIs (Société Civile de Placement Immobilier) est également très avantageuse. C'est une façon d'investir dans l'immobilier locatif et bénéficiant d'une rentrée d'argent régulière, sans avoir à subir toute la gestion qu'il y a derrière. La mutualisation des risques permet d'échapper aux non-paiements. Contrairement à de l'immobilier simple, avec une SCPI, vous obtenez un pourcentage d'un ensemble de biens. Même si un des locataires est en retard, les autres fourniront assez pour recevoir votre part.

**Inconvénients de l'immobilier**

Parmi les points faibles de l'investissement dans l'immobilier, on retrouve :

La volatilité des prix de l'immobilier et l'instabilité d'une région à une autre ;  
La difficulté de trouver un locataire, ainsi que toutes les contraintes d'un investissement locatif, tels les retards et les non-paiements ;  
L'immobilier locatif demande énormément de gestion et d'implication. Une mauvaise gestion se fera vite ressentir.

**Conclusion**

L'immobilier et les crypto-monnaies sont deux options intéressantes si vous souhaitez investir.

L'immobilier est plus avantageux pour les personnes à la recherche d'une stabilité financière et d'un patrimoine pour leur avenir. Beaucoup d'avantages en découlent, dont des réductions fiscales.

La crypto-monnaie est plus adaptée pour les investisseurs aguerris qui souhaitent diversifier leurs actifs et qui aiment prendre des risques.

Dans les deux cas, il est important de prendre en compte le facteur de risque commun : la perte de capital. Investir est une décision qui doit être réfléchie et bien anticipée.

**Acheter des Bitcoins peut être un bon investissement, à partir du moment où on connaît les ficelles du trading. Si vous êtes débutants ou que vous avez peur de vous lancer avec une aussi grosse monnaie, d'autres altcoins sont disponibles. Voici un top 5 des monnaies alternatives les plus prometteuses en 2021 :**

# Emile Parfait Simb : milliardaire en crypto-monnaie

Par Michel LOBE EWANE

*La crypto-monnaie est désormais une réalité en Afrique. Le parcours d'Emile Parfait Simb illustre l'émergence d'acteurs africains dans ce secteur. Il est unique tant il est inattendu et improbable. Ce jeune camerounais est devenu milliardaire en monnaie virtuelle en se lançant dans le trading de la monnaie virtuelle. En janvier 2021 il a lancé Simbcoin, sa propre crypto-monnaie cotée en bourse. Et en avril sa compagnie aérienne a effectué son premier vol commercial. Il affiche l'ambition est de faire émerger un million de crypto-millionnaires africains d'ici 2025.*

*C'est l'histoire d'un jeune professeur d'informatique qui a découvert la crypto-monnaie à la faveur d'une rencontre qui allait changer sa vie. Mais son parcours date de bien avant ses années d'enseignement. « Certes l'enseignement a été l'étape la plus longue de mon parcours, mais bien avant cela, depuis mon jeune âge j'ai eu pas mal de choses à faire », raconte-t-il. Emile Parfait Simb a trié des noix de palme pour pouvoir payer l'internat en classe de 6ème. A 16 ans il a vendu, au marché central de Douala, des beignets qu'il préparait lui-même, pour payer ses frais de scolarité. Il a été commercial dans une compagnie d'assurance, lorsqu'il était étudiant à l'université. Puis moto-taximan et agent dans un cybercafé, avant devenir professeur d'informatique à Douala. « J'ai enseigné de Septembre 2007 à Janvier 2016 avec 50.000 FCFA comme salaire mensuel, se souvient-il. J'ai eu, dans ce cadre, à travailler avec 4 grands établissements de la ville de Douala dont le premier est le Lycée Mongo Joseph où je donnais des cours d'informatique aux élèves de la 6e à la Terminale ». Emile Parfait Simb est né le 1er mars 1983 à Douala. Il est le deuxième d'une fratrie de 15 enfants dans une famille polygamique. Il n'est pas peu fier d'être « l'une des premières personnes au Cameroun et en Afrique Francophone à avoir investi dans l'industrie de la crypto-monnaie et à générer un profit dépassant toutes les attentes ». L'ingénieur en administration des systèmes et serveurs réseaux a accepté de nous raconter son histoire.*



## Comment en êtes arrivé à la crypto-monnaie ?

En 2016, j'ai me suis formé au Forex (devises, matières premières, actions et obligations). Mais je n'étais pas satisfait. Je n'ai pas arrêté de faire des recherches et pendant ma formation j'ai été approché par un de mes promotionnaires, qui m'a fait découvrir la crypto-monnaie. Et c'est ainsi que j'ai décidé de me spécialiser dans le trading des crypto-monnaies. Aujourd'hui, je suis crypto-trader, crypto-investisseur et conseiller en crypto-investissement.

En décembre 2016, je décide d'acheter avec toutes mes économies d'enseignant vacataire, des pièces de crypto-monnaie. Je voulais tester la formation que j'avais reçue et les analyses que j'avais faite.

Je choisis alors d'investir sur quatre crypto-monnaies, le Ripple, le NEM, le Verge et le Dogecoin, pour un montant de 200 000 F CFA. A ce moment-là, la valeur du Ripple était de 0,0045 \$ ; celle du verger de 0,000025 \$ ; celle du NEM de 0,0010 \$ et celle du Dogecoin de 0,000012 \$. À ma grande surprise, 5 mois plus tard, en mai 2017, je me retrouve avec la somme de 29.500.000 F CFA (vingt-neuf millions cinq cent mille francs CFA). Au départ j'ai voulu m'expatrier pour le Canada avec ma famille comme beaucoup de jeunes africains, mais j'ai vite compris deux choses.

Premièrement, 29 millions ne représenteraient pas grand-chose en Occident pour assurer à ma famille le confort nécessaire. Deuxièmement, si je suis arrivé à réaliser ces profits en faisant des placements stratégiques, alors je pouvais dupliquer ce savoir-faire en formant des jeunes à faire comme moi et ainsi contribuer à éradiquer la pauvreté au Cameroun et en Afrique. C'est

ainsi que j'ai décidé de me lancer corps et âme dans cette industrie. En août 2017, j'ai créé et je suis devenu PDG de Global Investment Trading (GIT) pour partager cette joie, cette nouvelle façon d'investir et cette révolution numérique.

J'affirme que la crypto-monnaie est l'une des meilleures industries de ce 21ème siècle et je soutiens que le moment est venu pour les Africains du monde entier de sortir de l'enclavement financier.

Depuis lors, je n'ai cessé de multiplier les investissements dans ce secteur d'activité. J'ai créé une "Académie de la réussite forcée" sur le trading des crypto-monnaies. Et en réalité le syndrome de l'enseignant ne m'a pas quitté.

## Quand avez-vous compris que la crypto-monnaie pouvait enrichir ceux qui spéculaient sur elle ?

En 2017, lorsque cet investissement de 200.000 CFA effectué sur 4 pièces de crypto-monnaies s'est multiplié 5 mois plus tard, pour me donner plus de 29 millions de F CFA. En effet, après avoir découvert la multitude d'autres crypto-monnaies qui existaient, je les ai étudiées avec minutie. Et j'ai porté mon dévolu sur quatre d'entre elles qui sont celles qui ont fait mon bonheur : le Verge, le Nem, le Ripple et le Doge. Tout cela se passait en décembre 2016 ; et en mai 2017, chacune des 4 pièces a pris une telle valeur sur le marché boursier que mes 200.000 m'ont rapporté plus de 29 millions de francs CFA.

Autre fait marquant, sept mois après cet accomplissement, soit en décembre 2017, la valeur du bitcoin - la grand-mère des crypto-monnaies - grimpe à 20.000 dollars. Mes actifs en monnaie virtuelle se sont alors multipliés N fois, et je me suis retrouvé avec plus de 2 millions de dollars en crypto-

monnaie. J'en ai conclu simplement que de nos temps, ce marché constitue l'une des sources les plus rapides et les plus sûres d'enrichissement.

## Qu'est-ce qui vous a poussé à développer ce business sur le continent ?

Les raisons sont multiples. Mais la principale demeure mon ambition de faire émerger un million de crypto-millionnaires en Afrique d'ici 2025. L'enlisement des Africains au plan financier vient des insuffisances de leurs entreprises. Il y a plus de personnes sur le marché du travail que le nombre d'emplois offerts, parce que l'éducation traditionnelle fait que presque tout le monde a les yeux rivés sur les emplois de la fonction publique. Est-ce qu'un Etat peut employer toute sa jeunesse ? Je réponds non. Or, lorsque j'aurais créé 1 million de crypto-millionnaires, il sera très facile de créer des entreprises en réalisant des levées de fonds rapides. Par exemple, si on lance un appel à contribution de 1\$ et que chacun de mes 1 million de crypto-millionnaires donne juste le 1\$ demandé, on aura 1 Million de \$, soit environ 600 Millions de FCFA en 24h. On peut donc récolter cette somme chaque mois en demandant à chaque Crypto-millionnaire de donner juste 1\$ et vous conviendrez avec moi qu'avec 600 Millions de Francs CFA, on peut créer 6 entreprises d'un capital de 100 millions chacune. Et même si chacune d'elle n'emploie qu'un minimum de 15 personnes, au bout de 10 ans on aura réduit le chômage et la pauvreté significativement.

## Vous avez commencé par acheter du bitcoin et d'autres crypto-monnaie. Aujourd'hui vous avez créé votre crypto-monnaie, le Simbcoin. Qu'est-ce que le Simbcoin et comment est-il né ?

Disons que l'achat du Bitcoin s'est fait à la suite des quatre pièces mentionnées dans l'une de mes réponses précédentes. Et c'est vrai que j'ai acheté du Bitcoin, vu que je projette d'en être un prophète ! A titre illustratif, au plus fort de la crise du Corona Virus, le prix du

Bitcoin a chuté à 5800\$ soit environ 3 500 000 F CFA la pièce. J'en ai acheté alors pour 600 millions de FCFA. Quelques temps après, en février 2021, il s'envolait à plus de 47.000\$ soit environ 26 millions F CFA une pièce. Faites-vous même le calcul !

Entre-temps j'ai développé et lancé le Simbcoin, qui est ma propre crypto-monnaie. Il faut le préciser, le Simbcoin est née pour « tokeniser » l'immobilier. Sa création a été dictée par le souci de rendre l'achat des terrains possibles pour les plus démunis.

## Pouvez-vous nous expliquer ce que cela signifie précisément ?

Le Simbcoin est né à la suite à trois facteurs :  
- Sur des milliers de crypto-monnaies en bourse qui existent, aucune n'appartenait purement et à 100% aux Africains. Pourtant nous sommes des consommateurs de crypto-monnaies.

- Chaque crypto-monnaie est soutenue par un projet économique. Hors il se trouve que les Crypto-monnaies qui existent reposent sur des projets qui ne peuvent pas aider les Africains et qui sont même incompréhensibles pour nous. En conséquence, il fallait une crypto-monnaie qui soit à même de contribuer au développement de notre continent. Le vrai pari du développement pour moi ce sont les infrastructures.

- Nous avons ainsi un challenge, celui de démontrer la capacité d'impact directe que peut avoir de l'argent "virtuel" sur l'économie réelle, en l'adossant à un projet palpable qui participerait au développement économique de l'Afrique.

C'est en tenant compte de ces données que nous avons créé le Simbcoin. Il s'agit d'un actif qui révolutionne le modèle d'investissement dans le secteur immobilier, le real estate. Nous permettons à tous les citoyens du monde de participer au développement écotouristique du continent, car la crypto-monnaie comme l'internet ne connaît aucune frontière. Elle permet également d'éviter les endettements permanents sur des projets de développement en mettant à contribution les citoyens et sympathisants d'ailleurs, en donnant une valeur ajoutée à

l'élan de fierté de développement d'un projet écotouristique. Elle ouvre la possibilité d'une gestion de projet en toute traçabilité des fonds reçus, car la blockchain est un grand registre de transactions ouvert et indélébile selon les types de conceptions.

**Vous vous êtes justement lancé dans un ambitieux projet de développement urbain à Kribi, pour y créer une ville nouvelle, SIMBCITY. En quoi consiste ce projet ?**

SIMBCITY est la première application du modèle financier que propose Simbcoin. Il s'agit d'une cité de 300 appartements meublés et non meublés de luxe à louer et à vendre, dans laquelle on trouvera également un ensemble d'activités écotouristiques : parc aquatique, aquarium géant, excursion marine en yachts, shopping mall (SimbMall), centre de recherche académique Fintech aux standards internationaux les plus élevés. Y sont également prévus un hôpital de référence, deux jardins exotiques, trois héliports, un aéroport, des espaces verts, une salle de cinéma à réalité virtuelle augmentée, deux tours jumelles (SIMB TOWER) et biens d'autres programmes.

Le tout sur 30 hectares en bordures de mer suivant un concept low cost luxury. En entrant dans un programme et en choisissant un des packs de la crypto-monnaie Simbcoin, vous avez la possibilité de devenir actionnaire du projet ou propriétaire d'un ou plusieurs appartements de Simbcity.

Après son plein succès au Cameroun, et à la demande d'autres États nous sommes à mesure de dupliquer le modèle financier et infrastructurel Simbcoin-Simbcity dans d'autres pays d'Afrique.

**Au fond quelle est votre ambition pour la ville de Kribi à travers Simbcity ?**

Convenons qu'aujourd'hui les deux capitales de notre pays (Douala et Yaoundé) sont de plus en plus encombrées. Il faut créer de nouveaux océans bleus. Kribi possède un potentiel immense pour le Cameroun. Lorsqu'on sait qu'il y a des pays dont la seule économie se fonde sur leur accès à la mer, il ne faut pas hésiter à parier sur Kribi. Avec un port en eau profonde, un aéroport international et des sites touristiques à vous couper le souffle, le tout concentré dans une seule ville comme c'est le cas de Kribi, il faudrait être aveugle pour ne pas comprendre la nécessité d'y réaliser des investissements infrastructurels, touristiques, industriels et agro-alimentaires. Car lorsque le potentiel de Kribi va être exploité, il ne faudra même pas être à 15% de la réalisation de la ville nouvelle pour avoir déjà fait son retour sur investissement.

**Quelle est la valeur du simbcoin aujourd'hui ? Comment évalue-t-on une monnaie virtuelle ?**

La crypto-monnaie Simbcoin ou SMB Swap pour être plus technique dans l'appellation, est entrée en bourse le 5 janvier 2021 à douze heures (12h) GMT. Elle est devenue l'une des premières crypto-monnaies africaines à être cotées en bourse. À son entrée en bourse, la valeur du Simbcoin était de 1 \$ et le même jour, aux alentours de vingt-deux heures (22h) GMT, sa valeur passait à 4 \$. Il faut noter que la valeur d'une crypto-monnaie répond à la loi de l'offre et la demande. Elle ne sera donc jamais statique, c'est cette fluctuation, cette forte volatilité qui rend cette activité lucrative. Sa valeur actuelle est de \$1.5. On évalue une monnaie virtuelle



sur la qualité du projet qui la sous-tend et sur sa communauté. Simbcoin de nos jours possède une communauté de plus de 100 000 personnes à travers le monde.

Je conseille d'ailleurs à tous ceux qui veulent investir dans la crypto-monnaie d'acheter le Simbcoin en masse, car c'est le bon moment. Dans ce secteur, on achète et on attend que ça monte, que ça prenne de la valeur... On n'attend pas que ça monte pour acheter.

**Vous avez créé la plateforme Liyeplimal pour opérer votre crypto-monnaie et les autres. Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est Liyeplimal et comment cette plateforme opère ?**

Liyeplimal est le produit phare de Global Investment Trading, ma première société. C'est une plateforme digitale qui propose des packs de crypto-monnaie stables selon votre portefeuille. Elle a reçu pour la 2e année consécutive le prix de la meilleure compagnie d'investissement en Afrique aux African Traders Awards of Accra, au Ghana. C'est toujours un plaisir pour moi d'en parler ! Car en fait, l'expression liyeplimal signifie la fin de la pauvreté ! C'est un mot qui vient de ma langue maternelle, le Bassa'a, que j'appelle la langue de Dieu, l'une des 252 langues que compte le Cameroun.

Liyeplimal.net est une plateforme d'investissement privée. A travers elle, nous permettons à nos clients qui ne souhaitent pas devenir eux même des traders, de choisir

un pack de crypto-actifs à leur convenance et suivant leurs moyens et objectifs de rentabilité personnelle. Ils peuvent ainsi suivre leur investissement à travers un compte Liyeplimal hyper-sécurisé et vérifié aux normes anti-blanchiments et nous confier la gestion de ce portefeuille. Nous ajoutons alors les valeurs de ces actifs à notre portefeuille trading et les plaçons sur les marchés financiers. Nous y trouverons alors des actifs à forts potentiels et les analyserons en deux phases. Une analyse fondamentale (potentiel social de l'actif) et une analyse technique (cycles en courbes et tracées de l'évolution de l'actif). Puis nous les achetons quand ils sont bas ou chutent pour les revendre quand ils reprennent de la valeur. Ces opérations sont faites par le département Trading de GIT qui est sous la responsabilité du jeune Innocent PANGSOU qui a été formé dans la première promotion de formation de GIT Academy. Après tous les profits effectués sur les marchés nous partageons une fine partie fixe de nos bénéfices avec nos clients. Fine car oui c'est à nous qu'incombe le risque et au client la satisfaction contractuelle fixée sur 52 semaines.

Il faut noter que Liyeplimal est organisé sous forme de galaxie et fonctionne en récompensant les plus méritants en ce qui a trait au travail d'agrandissement de la galaxie. Par ce mécanisme de fonctionnement, en l'espace de trois ans, Liyeplimal se trouve déjà dans plus de 95 pays et compte plus de 100

000 membres. Il faut dire que c'est ça la force de la Communauté.

**Quelles sont les offres que vous proposez à vos clients qui veulent miser sur la crypto-monnaie ?**

Nous leur proposons soit de devenir Trader et faire de même à titre personnel, soit de choisir entre 13 packages de crypto actifs entre 200.000 et 1Milliard de F CFA, avec un rendement annuel entre 2 et 37% selon le package choisit.

**Vous utilisez la technique du marketing de réseau pour développer votre clientèle. En quoi consiste le marketing de réseau ?**

Le marketing de réseau ou MLM est un modèle commercial comme un autre. Il permet tout simplement la rémunération pour la simple action d'avoir partagé avec autrui sa satisfaction d'utilisation d'un produit et ou service.

Il peut aussi être envisagé comme un métier à part entière pour celui qui décide de s'y lancer avec un portefeuille relationnel et un bon produit gagnant qu'il a pris la peine de maîtriser et utiliser avant d'en parler. Ainsi, sur plusieurs générations, la compagnie décide de déployer son budget marketing sur une chaîne logistique d'hommes et femmes satisfaits qui en parlent sans inventer le soleil, car il s'agit tout simplement de leurs expériences utilisateurs. Dans notre cas, nous déployons un budget moyen de 15% de la valeur de chaque pack sur un arbre de sept générations plongeantes sans contraintes. Le client préalablement satisfait de ses packs est rémunéré pour avoir proposé notre solution financière autour de lui. Imaginez que c'est comme si vous deviez être rémunéré chaque fois que vous recommandez votre coiffeur, votre mécanicien, votre restaurant préféré, votre médecin ou votre menuisier à des amis, des parents ou des collègues.

**Quel conseil pouvez-vous donner aux jeunes investisseurs et entrepreneurs africains qui veulent connaître la richesse et la prospérité ?**

La richesse c'est la vision, c'est la prévision et l'anticipation. Mais c'est également le risque... Investissez dans ce que les gens fuient et vous deviendrez inéluctablement riche... N'investissez jamais dans ce que tout le monde connaît vous resterez la même personne. Chaque chose, chaque acte que vous posez doit avoir une valeur ajoutée.



# Ce que Lionel Zinsou n'a pas dit lors de son intervention à « Mon Heure d'Afrique »

Par Christine Holzbauer Gueye

*Invité de la nouvelle émission conçue, produite et réalisée depuis Paris par la journaliste Christine Holzbauer Gueye, que Financial Afrik a diffusée lundi 28 juin sur son site, l'économiste et ancien Premier Ministre du Bénin, Lionel Zinsou est revenu sur la dette des pays africains, les DTS, l'Eco, le Franc CFA, et les politiques de relance. Dans cette première édition de « Mon Heure d'Afrique », qui propose une vision africaine de l'actualité du continent, le co-fondateur avec Donald Kaberuka de la banque panafricaine South Bridge a été challengé par Anouar Hassoune, Directeur général de Wara et Claude Fisher Herzog, présidente d'ASCPE, les entretiens européens et eurafricains.*

**D**ire que ce fut un plaisir et un honneur de recevoir Lionel Zinsou lors de cette première édition de « Mon Heure d'Afrique » est un pléonasme ! L'homme est un brillant débatteur que ses fonctions en tant que Premier ministre du Bénin (18 juin 2015 - 6 avril 2016), puis candidat à l'élection présidentielle de mars 2016 qu'il a perdue contre Patrice Talon, n'ont fait qu'amplifier. Son expertise comme banquier d'affaire conseillant de nombreux gouvernements africains lui a, par ailleurs, permis de circonscrire handicaps et avantages des économies du continent, tout en continuant à afficher son légendaire afro-optimisme. Mais ce que Lionel Zinsou a omis de dénoncer pendant l'émission, comme le souligne Michel Nadim Kalife, -pourtant un fervent défenseur du franc CFA comme lui-, ce sont les « handicaps structurels » qui font barrage à l'émergence des pays africains « malgré leur jeunesse éduquée et abondante et malgré l'énorme potentiel de leurs richesses naturelles », commente l'économiste Libano Togolais. Sans parler d'un taux de corruption estimé à 30% par la Banque africaine de développement. « Comment, dans ce cas, faire émerger le continent ? », demande-t-il.

## Langue de bois

En premier lieu, selon lui, viennent le « clientélisme » et la « servitude volontaire » qui ont empêché l'émancipation aussi bien idéologique qu'économique du continent. « Ils constituent un frein puissant à la transparence dans les finances publiques et dans la gestion des richesses minières, ayant entraîné le sous financement de secteurs vitaux pour les économies locales comme l'instruction publique, la formation professionnelle au service des investissements industriels de transformation des matières premières et la santé publique, explique l'économiste togolais. Sans qu'il ne soit non plus possible d'améliorer les salaires et les conditions de l'emploi afin d'enrayer l'exode des forces vives de la nation ! » Or, si Lionel Zinsou n'a mentionné aucun de ces fléaux, « c'est fort probablement en raison de son devoir de réserve envers les pouvoirs publics africains, dont sa société de conseil, créée en 2015 avec Donald Kaberuka, l'ancien président de la BAD, est conseil dans de nombreux dossiers », constate Michel Nadim Kalife. Interrogé, le co-fondateur de la banque panafricaine South Bridge a admis conseiller la Tunisie, défendant bec et ongle l'image de ce pays « qui doit être mieux valorisée », a-t-il dit. « D'ailleurs, la Tunisie va bientôt émettre un emprunt sur les marchés internationaux et on sera surpris du résultat », a-t-il révélé sans donner davantage de détails.

## Hystérisation

Sur la question de la dette africaine et, notamment, le surendettement supposé ou craint de l'Afrique, il est également resté très ferme dénonçant l'hystérisation par une grande partie de l'opinion publique internationale. « Pour le coup, je suis entièrement d'accord avec Anouar (Hassoune, le DG de WARA qui le challengeait sur la perception du risque à l'égard de la dette souveraine, ndlr). La perception du risque à l'égard de l'Afrique est largement surestimée si on la compare à l'Amérique latine ou à l'Asie. Ce qui fait que nous avons non pas un problème de volume de la dette, mais de coût de la dette africaine », a-t-il martelé.

Pour lui, l'allocation de Droits de tirage spéciaux (DTS) d'un montant global de 650 milliards de dollars, dont 100 milliards « réclamés par l'Union africaine », a-t-il insisté, -en lieu et place des 33 milliards auxquels les 55 pays africains pourraient prétendre- est « historique. » Non seulement il est confiant que des pays riches tels que les Etats-Unis acceptent de réorienter une partie de leur DTS vers le continent « parce qu'ils n'en ont pas besoin pour relancer leur économie », mais il note également avec satisfaction que ce « coup de pouce budgétaire pour relancer les économies africaines post-COVID » ne devra faire l'objet d'aucun remboursement. »

## L'écueil des ressources internes

Répondant aux questions de Claude Fisher Herzog, présidente d'ASCPE les entretiens eurafricains, qui le challengeait sur les termes de l'échange et les besoins immenses de l'Afrique pour financer ses infrastructures, Lionel Zinsou a préféré répondre sur les « immenses opportunités » que représente le continent pour les investisseurs étrangers. Il a aussi beaucoup insisté sur les ressources internes, malgré la faiblesse de l'assiette



fiscale des états africains, que constituent l'épargne des Africains et les transferts de fonds des diasporas.

Or, pour l'actuaire financier Abdou Cissé, dire que la zone CFA (huit pays réunis au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine, ndlr) dispose d'une épargne considérable, « c'est contredire la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) qui ne communique même pas la masse monétaire M2 (sachant que M2-M1 reste une réelle représentation de l'épargne d'une zone monétaire, ndlr). De surcroît, l'argent envoyé par les diasporas vers l'Afrique ne peut être classé comme épargne, loin de là, car c'est destiné à la consommation instantanée », ajoute-t-il.

Pour lui, la clé du refinancement des économies africaines réside dans une « monétarisation de la dette africaine », à l'instar de ce que la France fait vis-à-vis de la Banque centrale européenne (BCE). « Il n'est écrit nulle part que la zone CFA n'a pas la possibilité de disposer d'un service public monétaire sous forme d'un assouplissement monétaire quantitatif. Or, depuis 2015, la France est sous perfusion monétaire de la BCE qui rachète ses dettes arrivées à échéance ; et depuis mars 2020 la BCE finance directement les besoins COVID de la France en lui achetant directement ses titres

émis. Nous sommes arrimés à l'Euro et, donc, il serait normal que nous disposions des mêmes flexibilités monétaires que la France », insiste Abdou Cissé.

## Franc CFA, honni ou béni ?

Pour Makhoudia Diouf, porte-parole du Collectif contre le Franc CFA en France, dire que le franc CFA est une « bonne monnaie » car elle a permis aux Africains de la zone UEMOA d'échapper à la spéculation foncière et aux Etats d'avoir des échanges commerciaux s'apparente à une hérésie. « Les Africains ne peuvent pas avoir de prêts bancaires à long terme à cause de taux exorbitants. Toutes les études sérieuses montrent, de surcroît, que le franc CFA n'a pas permis l'industrialisation de l'Afrique et n'a pas non plus favorisé les échanges entre les Etats. Bref, Lionel Zinsou devrait consulter les vraies données et arrêter de défendre cette monnaie qui a largement failli. En déclarant cela, il défend le franc CFA avec des Fake news et c'est très grave ! », s'insurge ce professeur sénégalais de géo économie qui enseigne en région parisienne. Enfin, concernant l'échéance de cinq ans envisagée par Lionel Zinsou pour la mise en place de l'ECO dans les pays de l'UEMOA, confirmée par une déclaration récente de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), se pose la question de savoir si tous les critères de convergence seront remplis d'ici à 2027 ou s'il faudra ajourner, à nouveau, l'avènement de l'ECO. L'économiste béninois, là encore, se montre afro-optimiste, mais pour d'autres, y compris ceux qui préfèrent le système du franc CFA, la question de la garantie de convertibilité illimitée du FCFA, devenu ECO, par la France reste posée. « Sinon, cette monnaie subira la dérive de son taux de change sous la pression des spéculateurs et des politiques économiques nationales, ainsi que des sorties illicites des devises des réserves monétaires de la nouvelle Banque Centrale », prédit Michel Nadim Kalife

**La perception du risque à l'égard de l'Afrique est largement surestimée si on la compare à l'Amérique latine ou à l'Asie. Ce qui fait que nous avons non pas un problème de volume de la dette, mais de coût de la dette africaine », a-t-il martelé.**

# Crimino-Covid: une réalité à ne pas écarter

**Expert en criminologie et auteur de plusieurs livres sur la question, Pierre Delval, qui anime une rubrique dédiée sur Financial Afrik depuis cinq ans, braque le projecteur sur la « crimino-covid ». Entre vente de faux tests, de médicaments falsifiés, vaccins factices, corona-phishing et huiles « non » essentielles, voilà comment la pègre s'est recyclée durant les périodes de confinement et de restrictions sanitaires. Des centaines de millions de dollars en jeu.**

Le monde entier fait face depuis plus d'un an à une crise sanitaire sans précédent due à la pandémie de COVID-19. Au 9 juin 2021, l'OMS dénombre plus de 173.514.237 cas de coronavirus à travers le monde et 3.753.768 décès. Si de nombreux pays semblent connaître une baisse significative des contaminations. D'autres au contraire voient leur courbe exploser. C'est le cas de l'Inde et de plusieurs pays d'Amérique latine. Les organisations sanitaires restent donc vigilantes et la très grande majorité des États accélère la campagne mondiale de vaccination.

A la fin du 1er semestre 2021, les pays sortent progressivement de leur torpeur. Les comptes publics sont exsangues, de nombreuses filières et entreprises financièrement fragilisées et des pays, aux frontières longtemps fermées, au bord de la faillite. Comme à chaque grande crise, nationale, régionale ou mondiale, le criminel analyse le bon moment pour frapper. La COVID ne fait pas exception à la règle et les bandits n'ont pas attendu une année pour agir.

Comme je l'ai souvent indiqué dans mes précédentes chroniques, le bandit est un prédateur opportuniste. Son domaine de chasse est quasi-infini mais ses méthodes sont souvent stéréotypées et son horizon limité. Le bandit est donc d'une certaine manière « prédictif » et ses méfaits sans surprise. De même, à quelques exceptions près, il n'est pas un spécialiste. Le bandit va là où la tendance du marché le guide, avec toujours cette même logique : le rapport coût/bénéfice. Un jour les stupéfiants, le lendemain les contrefaçons et le surlendemain le proxénétisme. Le profit maximum est son crédo, rapide et sans détour : mieux vaut 10.000 euros aujourd'hui que 100.000 euros demain. Et son environnement préféré est celui d'une bonne crise, lorsque la détresse facilite l'escroquerie. Ainsi, dans un contexte où tout lui est favorable, le bandit prédateur évolue hors des lois, des décrets et des arrêtés, arbitre et décide. Pour arriver à ses fins, il compte sur son instinct de chasseur, son flair forgé dans le « Milieu », sa science des règles de la concurrence criminelle et de la survie en zone hostile.

Ainsi, dès que la pandémie COVID 19 a commencé sa mondialisation, le bandit a changé de spécialité. Il a très vite compris que le confinement est un obstacle sérieux à ses activités illégales classiques, au commerce transnational illicite, à la mondialisation du crime. Pour les criminels en bande organisée, trop de contrôles aux frontières et dans les

rues, trop de forces de l'ordre mobilisées, et leurs cibles obligées de se terrer chez elles, massivement astreintes au télétravail ou au chômage technique. Il était donc urgent pour le bandit de se recycler, de changer pour un temps ses sources de revenus, de s'adapter et de moderniser ses outils de vente. Un exercice de survie qu'il n'a pas eu de mal à mettre en œuvre. La COVID 19 devient alors un extraordinaire et inépuisable terrain de reconversion en matière de distribution de masques non agréés, de vaccins contrefaits, d'escroqueries en ligne, de fraudes au chômage partiel, de faux résultats de tests, de « corona-phishing », de « covidpreneurs » ... La liste est longue.

Aussi évident que cela puisse paraître, il n'est pas inutile de rappeler qu'il n'existe pas à ce jour d'aliments, de purificateurs d'air, de lampes, de compléments alimentaires, d'eau bénite, ni d'huiles essentielles qui ne protègent ni ne permettent de guérir du Coronavirus. De même, des sites Internet proposant des kits de dépistage sans autorisation de mise sur le marché, des médicaments miracles anti-virus, des attestations de déplacement payants, des offres de services pour « décontamination obligatoire » ou des valeurs refuges miraculeuses capables de sauvegarder le patrimoine des détenteurs ne sont que de pures forfaitures. Les fraudes diverses et variées peuvent sembler grossières et parfois ridicules. Et pourtant, en période de grands doutes comme celle de la COVID, la pléthore d'escroqueries fonctionne très bien. Alors que les populations cherchent à préserver leur sécurité et leur santé, les malfaiteurs profitent de cette vulnérabilité et se livrent à diverses infractions aussi absurdes que dangereuses afin d'exploiter la peur et l'incertitude. Les exemples ne manquent pas.

C'est le cas des faux tests PCR. L'obligation de présenter aux frontières un certificat dont le résultat est négatif a conduit à une activité lucrative de vente de résultats falsifiés. C'est ainsi que des réseaux ont été démantelés à l'aéroport Charles de Gaulle à Paris, à l'aéroport de Luton au Royaume-Uni ou ceux en Espagne. Au Pays-Bas, plusieurs comptes sur les réseaux sociaux offrant de faux certificats ont été repérés comme Vliegtuig Arts (le médecin de l'avion) ou Digitale Dokter (le médecin numérique). Au Mexique, les faux tests sont vendus 40 US\$. Au Chili, un centre médical de Santiago offrait des tests falsifiés pour 85 US\$. Selon Europol, un réseau criminel d'origine irlandaise, le Rathkeale Rovers, propose dans les aéroports et dans certains centres de voyage en Europe, à qui le demande, de fausses attestations sanitaires pouvant atteindre 300 euros. Ce groupe criminel est impliqué dans l'utilisation d'une application mobile qui permet de falsifier les résultats des tests. IATA, l'Association internationale du transport aérien, reconnaît qu'il s'agit là d'un « problème croissant dans le monde entier ».

Autres cas, autres délits. Les campagnes de vaccination étant lancées massivement dans la majorité des pays contaminés, de nouvelles formes d'escroqueries ont vu le jour. Contre de l'argent, des sites internet illégaux proposent de faciliter l'enregistrement des candidats à la vaccination dans les régions où les doses sont limitées. Dans une démarche tout aussi illégale, de fausses entreprises proposent

sur des sites en ligne ou sur les réseaux sociaux des vaccins inexistantes dans le but de récupérer des coordonnées bancaires. Le « corona-phishing » est né. Mais les escrocs ne se sont pas arrêtés en si bon chemin. L'OMS a ainsi émis sur son site en mars dernier un avertissement pour signaler l'usage abusif de son nom afin de collecter de faux dons pour lutter contre la COVID et de voler des données d'identité. Plus insidieux encore, les organisations criminelles ont utilisé les réseaux sociaux de certaines banques en Argentine pour vider les comptes de leurs clients. Les escrocs ont contacté les victimes en utilisant ces réseaux sociaux pour signaler un problème sur leur compte. Comme il était impossible de régler sur place le différend pour cause de quarantaine, les clients se sont résignés à faire confiance en remettant aux faux représentants des institutions financières concernées les coordonnées de leur compte. Par la banque en ligne, les arnaqueurs ont ensuite retiré l'ensemble des fonds de leurs victimes et ont demandé en leur nom un prêt préautorisé. Les victimes se sont retrouvées ainsi sans argent et surendettées à leur insu. Quant aux vaccins, les arnaques se multiplient depuis les lancements de campagnes de vaccination à travers le monde. Interpol fait ainsi état de nombreuses tentatives de contrefaçons. Le 3 mars dernier, 2500 doses ont été saisies dans un hangar en Afrique du Sud, et plus de 3000 dans une usine en Chine. En février 2021, les autorités chinoises ont arrêté l'instigateur d'un réseau de distribution de faux vaccins qui avait fait fabriquer près de 60.000 flacons à partir d'une solution saline. Le contrefacteur en avait déjà vendu pour plus de 2,7 millions US\$. Une clinique privée de Monterrey au Mexique proposait, quant à elle, des injections de faux vaccins de Pfizer-BioNTech pour 2000 US\$ l'acte.

Tout récemment, la volonté de tromperie monte d'un cran et s'attaque dorénavant aux États. Plusieurs affaires similaires ont été ainsi rapportées auprès d'Europol et de l'Office européen de lutte anti-fraude concernant des offres frauduleuses de vente de plusieurs millions de doses de vaccins faites à des ministères de la Santé et à des organisations gouvernementales de plusieurs États membres. Parmi les arnaques, les escrocs n'hésitent pas non plus à en livrer une première quantité modeste pour percevoir le premier acompte, puis disparaître.

Lors d'une conférence de presse tenue le 26 mars dernier, l'OMS a mis en garde l'ensemble de ses membres contre ces vaccins COVID-19 vendus sur le Dark Web. Elle a exhorté l'ensemble des pays à ne pas acheter de vaccins en dehors des programmes de vaccination gérés par le gouvernement. C'est dans le cadre de cette conférence que le Directeur Général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a mentionné une technique bien connue des services de répression et qui consiste à récupérer tous les flacons vides pour les remplir à nouveau de faux vaccins. Détruire l'ensemble des flacons usagés tient du bon sens.

Les chiffres commencent à tomber. Ainsi, les forces de l'ordre au Royaume-Uni ont déjà répertorié pour l'année 2020 plus de 6000 cas de fraude liée au COVID pour un montant de 48 millions US\$. Les américains auraient, pour leur part, perdu 382 millions US\$ à cause de la fraude liée à la pandémie. Plus de



Par Pierre Delval

217.000 plaintes en rapport au COVID-19 ont été déposées à la Federal Trade Commission depuis janvier 2020.

Indirectement, la pandémie suscite aussi beaucoup d'intérêt. Le scandale des « Covidpreneurs » en Afrique du Sud ou celui du sauvetage financier des entreprises italiennes au bord de la faillite avec de l'argent sale démontre, si besoin était, que la crise attire toujours les convoitises, au détriment des plus démunis. En Afrique du Sud, par exemple, 17 millions US\$ ont été détournés des budgets publics destinés à la lutte contre l'épidémie. Pays le plus touché du continent africain, l'Afrique du Sud avait déboursé 2 milliards US\$ dans des achats liés à la pandémie entre les mois d'avril et de novembre 2020. A l'été 2020, le mari de la porte-parole du gouvernement aurait bénéficié illégalement de contrats d'équipements de protection sanitaire pour 8 millions US\$. Cette affaire n'est que la première d'une longue série de scandales « Covidpreneurs », éclaboussant toutes les strates politiques du pays, notamment au sein de l'ANC, le parti au pouvoir. En Italie, la situation est d'une autre teneur. Beaucoup d'entreprises ne se sont pas remises de la politique drastique de confinement et de l'arrêt brutal de l'économie locale. Confrontées aux besoins urgents de trésorerie pour relancer leur activité, les entreprises italiennes se heurtent aux lenteurs bureaucratiques des instituts de crédits et à leur extrême prudence. Une situation rêvée pour les mafias qui sont en perpétuelle recherche de nouveaux moyens de blanchiment d'argent. Elles voient en cette manœuvre deux avantages : recycler l'argent sale évidemment, mais aussi et surtout infiltrer de nouveaux secteurs de l'économie tout en renforçant leur emprise sur les nombreuses PME qui leur sont, de fait, redevables. Une entreprise sur dix dans les domaines de l'agriculture, du commerce et des services aurait ainsi préféré se tourner vers les usuriers des mafias locales, peu scrupuleuses, plutôt qu'avoir recours à des banquiers réticents.

Plus que jamais, et au-delà des menaces qui nous assaillent de toute part avec et à cause de la pandémie de COVID-19, la CRIMINO-COVID est une réalité qu'il ne faut surtout pas écarter. « Gouverner, c'est prévoir » disait le journaliste Émile de Girardin au XIXe siècle. Une dimension trop souvent oubliée par nos gouvernements, qui n'ont toujours pas compris l'importance décisive de la surveillance, de la « vigie » dirait le criminologue Xavier Raufer : « placée haut, la vigie regarde devant elle, discerne, puis signale avec expertise ce qui lui semble périlleux ». La COVID-19 n'est pas qu'une pandémie. Elle est une menace réelle portée par les prédateurs qui nous entourent. C'est sur ce champ de bataille que se trouve aussi l'ennemi ; C'est là qu'il faudra désormais lutter et vaincre.

CAROLE MBESSA ELONGO, Directrice générale adjointe du groupe Business Facilities Corporation SA (BFC)

## « Nous devons lever tous les obstacles pour que l'industrie africaine se développe à l'échelle continentale ».

Par Michel LOBE EWANE

*Carole Mbessa Elongo est l'une des « wonder women » les plus en vue du paysage des affaires au Cameroun. Directrice générale adjointe du groupe Business Facilities Corporation SA (BFC) elle est la promotrice de la plateforme de rencontres et d'échanges Pro Meet Up and Learn (PML). Une plateforme dont l'ADN affirme-t-elle est « d'adresser toutes les questions ayant un impact sur le développement de l'Afrique sous le prisme de la « cohérence africaine ». Financial Afrik l'a rencontré à Douala.*

*Après des études primaires et secondaires, et un BTS Action Commercial obtenu au Cameroun elle réalise ses études supérieures en France. Elle obtient un Diplôme Universitaire et Technologique en Gestion des Entreprises et des Administrations à l'Université de Nantes et plusieurs certifications dont une en Management de l'AFPA de Nantes, ainsi qu'une certification en stratégie d'image personnelle et des entreprises. Elle se fait les dents pendant plusieurs années en commerce, cabinet de recrutement et placement de cadres. Puis elle se lance dans la création d'entreprises dans le commerce et dans l'import exports en France. En 2012, elle décide de rentrer au Cameroun dans le but, dit-elle « de mettre mon potentiel et mon énergie au service du développement de mon pays ».*

*Au Cameroun elle va créer plusieurs entreprises, dont une dans le développement de solutions technologiques à fortes valeurs ajoutées, et le groupe Business Facilities Corporation S.A, qui se déploie à travers plusieurs domaines d'activités stratégiques opérationnels structurés ainsi : BFC Weighing, BFC Mining, BFC Oil and Gas, BFC Energy, BFC Events qui organise le PML. C'est à travers PLM de Carole Mbessa Elongo organise un grand rendez-vous business, les 15 et 16 septembre 2021 à Douala. Pour les lecteurs de Financial Afrik elle présente ce Forum économique dont la thématique est : « Comment le financement et le développement de l'industrie peuvent être un support à la dynamique de croissance des pays membres ? »*



Dans le cadre de la deuxième édition de Pro Meet up and Learn (PML), plateforme d'échange, de réflexion, de partage et d'affaires, vous organisez un forum dont la thématique est une réflexion autour de la ZLECAF. Avec une interrogation générique : « Comment le financement et le développement de l'industrie peuvent-ils être un support à la dynamique de croissance des pays membres ? » Pourquoi ce focus sur la Zone de libre échanges africaine ?

Le contexte nous l'exige. La ZLECAF est un marché commun qui est à ses débuts. Elle représente un enjeu important pour un réel développement économique de l'Afrique, et charrie dans le même temps son lot d'opportunités pour les entrepreneurs. Il est donc nécessaire de déterminer les outils qui permettront aux entreprises ainsi qu'aux Etats de tirer parti de cette zone de libre-échange en adressant progressivement tous les défis qui sont greffés à sa mise en œuvre effective.

Pourquoi mettez-vous l'accent sur l'industrie et son financement ?

L'industrie est une clé indiscutable pour le développement d'un pays ou d'un continent.

Ce sont les révolutions industrielles qui ont fait les nations puissantes d'aujourd'hui, à l'instar de la Chine et des USA par

exemple. On ne peut pas continuer à avoir des économies dépendantes en tout point et prétendre accéder au développement.

Les crises nous l'enseignent également. Nous l'avons encore expérimenté tout récemment avec le choc de la pandémie Covid19. Les économies africaines ont démontré leur faible résilience économique car elles étaient pour beaucoup d'entre elles totalement paralysées du fait que les importations de produits manufacturés étaient impossibles, ou des délais de

livraison rallongés. Il est capital aujourd'hui de développer une industrie forte et diversifiée en Afrique.

Cela convoque bien entendu le problème de son financement, qui représente un véritable défi, eût égard aux multiples freins structurels et obstacles qui existent. Les experts du domaine ainsi que tous les autres acteurs doivent régulièrement échanger et réfléchir à des mécanismes de financement alternatifs intégrant nos spécificités en Afrique, notre culture qui a

fait notre gloire d'antan, nos particularités et qui de ce fait seraient en phase avec nos réalités.

Ils pourraient envisager l'impact de leurs réflexions à deux niveaux. Sur le court terme en proposant et/ou vulgarisant des modèles de financement alternatifs permettant aux PME de contourner les biais immédiats, et sur le long terme formuler des propositions pertinentes à l'endroit des instances dirigeantes, dans le but de procéder à des réformes et, de créer un cadre plus vertueux pour le financement de nos entreprises.

Nous avons les matières premières. Nous devons lever tous les obstacles qui existent pour que l'industrie africaine se développe et s'étende à l'échelle continentale et internationale.

Le Cameroun s'est-il inscrit dans la dynamique de la ZLECAF ? On ne sent pas véritablement l'engagement des pouvoirs publics ni même les acteurs du secteur privé, pour faire bouger les lignes et faire avancer les choses.

Le Cameroun a pris la mesure des enjeux de cette zone de libre-échange et s'organise pour en tirer le meilleur parti. Les pouvoirs publics sont actifs et ne ménagent pas les efforts pour que les entreprises camerounaises soient de la partie.

Des séminaires sont organisés, d'initiative publique ou privée, comme tout récemment la conférence en ligne de la Fondation

**Carole Mbessa Elongo est l'une des « wonder women » les plus en vue du paysage des affaires au Cameroun. Directrice générale adjointe du groupe Business Facilities Corporation SA (BFC) elle est la promotrice de la plateforme de rencontres et d'échanges Pro Meet Up and Learn (PML). Une plateforme dont l'ADN affirme-t-elle est « d'adresser toutes les questions ayant un impact sur le développement de l'Afrique sous le prisme de la « cohérence africaine »**

Inter Progress branche Afrique, qui a réuni de nombreux experts, des entrepreneurs, des banques à l'instar d'AFreximbank, des universitaires de renom, et des ministres en charge de ces secteurs d'activités. Les procédures se mettent progressivement en place au niveau local. Le contexte de déploiement de cette zone est aussi particulier et représente un véritable défi, car les entreprises, qui ont beaucoup souffert des effets du Covid, du fait notamment de la fermeture des frontières et de la rupture forcée des relations avec les fournisseurs basés en Europe et en Asie principalement, ont compris la nécessité d'innover et de se lancer définitivement dans les innombrables niches du « Made in Cameroon ». Il reste à trouver, avec le gouvernement, les points de convergence dans la promotion des « champions nationaux » pour créer un cercle vertueux autour de cette opportunité de la Zlecaf. D'autres pistes existent : la valorisation de nos terroirs et le national branding qui sont également des éléments clés de valorisation.

Le PML est ainsi une autre initiative qui, avec la thématique de cette année, est une occasion de plus pour les pouvoirs publics, le secteur privé et les institutions de partager sur les outils disponibles et vulgariser les procédures mises en vigueur, pour les entrepreneurs d'édifier sur les freins, et pour tous les acteurs de réfléchir au meilleur moyen d'adresser ce vaste marché. Les groupes de travail constitués, entre autres, sur l'agro-industrie, sur le portuaire et la logistique, et sur le digital, autant que les ateliers sur les partenariats public-privé, les mécanismes de levée de fonds, ainsi que les nouvelles approches d'accompagnement des PME et PMI, orientent à suffisance sur les meilleures pistes à explorer.

**Des rendez-vous et des plateformes business comme Prop Meet Up and Learn existent un peu partout en Afrique. Qu'est ce que PML apporte de spécial et de différent ?**

Nous pensons qu'il est important pour les africains d'échanger, et que les plateformes qui le permettent devraient être plus nombreuses et plus accessibles. Il est capital d'adresser régulièrement les problématiques pour mesurer l'impact des concepts et des actions et ajuster au besoin, et surtout de le faire sous plusieurs angles. Nous pensons qu'il en faudrait donc davantage.

Le Pro Meet Up and Learn vient dans cet écosystème avec un ADN bien défini, qui est d'adresser toutes les questions ayant un impact sur le développement de l'Afrique sous le prisme de la « cohérence africaine ». Il s'agit de poser les problématiques et de mener les réflexions en intégrant les effets de la particularité des zones africaines où les concepts vont se déployer, d'y intégrer les éventuels freins ou leviers spécifiques à la culture endogène qui elle, doit demeurer, mais aussi associer les valeurs fondamentales reconnues d'antan à l'Afrique comme le partage, l'hospitalité, etc.

Le profil des principaux intervenants étrangers, ainsi que l'implication des pouvoirs publics dans cette démarche, sont des indicateurs patents de cette originalité.



**Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager dans un tel projet ?**

Lorsque j'ai décidé de rentrer en Afrique après une vingtaine d'années passées à l'étranger, c'était avec l'ambition d'apporter ma modeste pierre à l'édification d'une Afrique prospère. Mon projet étant clair, je savais que je ne devrais pas ménager mes efforts pour le faire. L'avenir de notre continent est un projet exaltant. Je m'implique toujours dans tous les projets, personnels ou menés par d'autres, qui ont pour finalité son rayonnement.

**Vous êtes vous-même une dirigeante d'entreprise, une femme d'affaires. Quel est votre avis personnel sur l'idée d'un marché unique africain ? Et comment pensez-vous qu'il peut être rendu opérationnel sur le terrain ?**

Le marché unique africain est une opportunité de développement. Les autres continents l'ont fait et cette mutualisation leur est profitable.

Les faibles volumes d'échanges entre pays africains ont été longuement commentés. Il était temps que l'on passe à l'action et que l'on

**Nous attendons que cette édition tienne ses promesses et nous apporte des extrants efficaces et pertinents, au vu de la qualité des intervenants locaux et internationaux qui y participeront. Nous espérons donc dégager et promouvoir des solutions concrètes profitables aux principaux acteurs, de valoriser les chaînes de valeur, de décloisonner les acteurs locaux et internationaux, d'encourager le partage et le réseautage et, au-delà de tout, de faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs dans les secteurs innovants.**

mette en place des plateformes permettant que l'Afrique puisse elle-même tirer parti de son formidable potentiel, à savoir ici les 1,2 milliards de consommateurs que représente son marché commun.

Ce marché commun peut être rendu opérationnel de manière efficace en continuant à traiter tous les aspects liés à l'édification d'un cadre propice et, qui concourra à sécuriser tous les acteurs et les pays, comme le font actuellement les institutions qui ont la charge du déploiement de la ZLECAF. Les disparités entre les zones économiques et les pays existent. Les cultures sont différentes également, ainsi que les objectifs de manière intrinsèque. Mais l'ensemble représente une richesse qui devrait servir l'objectif ultime qui est le développement de l'Afrique. Les échanges doivent donc se poursuivre en vue d'optimiser l'existant et de réformer lorsqu'il y a lieu de le faire. Les pays peuvent aussi continuer à élaborer des mécanismes permettant de stimuler le libre-échange.

**En lançant la plateforme Pro Meet Up and Learn quel est l'objectif visé ?**

Le PML a une mission, celle de mettre à disposition des acteurs du développement une plateforme permanente d'échanges, de réflexions sur les problématiques liées au leadership économique africain, en s'appuyant sur le concept de la cohérence africaine comme levier dans l'élaboration des solutions adaptées à la construction d'une Afrique plus performante économiquement.

L'objectif est d'en faire un outil au service du benchmark des bonnes pratiques et du sourcing des outils efficaces et adaptés pour l'écosystème économique de l'Afrique, dans tous les pays où il va se déployer.

A l'issue de chaque édition, la substance des réflexions menées sera partagée avec les institutions, groupements d'intérêts économiques, en totale cohérence avec cette valeur forte de la culture africaine qu'est le PARTAGE.

**Au final qu'attendez-vous de ce rendez-vous et qu'envisagez-vous pour la prochaine édition ?**

Nous attendons que cette édition tienne ses promesses et nous apporte des extrants efficaces et pertinents, au vu de la qualité des intervenants locaux et internationaux qui y participeront. Nous espérons donc dégager et promouvoir des solutions concrètes profitables aux principaux acteurs, de valoriser les chaînes de valeur, de décloisonner les acteurs locaux et internationaux, d'encourager le partage et le réseautage et, au-delà de tout, de faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs dans les secteurs innovants. Pour ce qui concerne les prochaines éditions, nous pensons que pour rester cohérents avec notre projet, nous devons les organiser ailleurs qu'au Cameroun, afin d'impliquer encore plus les gouvernements et le secteur privé d'autres pays africains. Sans doute commencerons-nous par un autre pays d'Afrique centrale... Nous avons engagé des concertations et nous l'annoncerons en temps utile.

**FOCUS**

# « Le PROMOGED devra ainsi contribuer à l'éradication des décharges sauvages », selon Macky Sall

**L**e Sénégal entend miser sur le Projet de promotion de la gestion intégrée et de l'économie des déchets solides (PROMOGED) pour trouver une réponse au colossal défi de la gestion des déchets. C'est dans cette perspective que le chef de l'Etat Sénégalais, Macky Sall a procédé, jeudi 24 juin 2021 au lancement dudit projet à la décharge de Mbeubeuss.

S'exprimant sur la pertinence du « projet qui devra ainsi contribuer à l'éradication des décharges sauvages », néfastes pour l'environnement, la santé des populations, les activités économiques et l'attractivité des cités, Macky Sall informe que « le PROMOGED procédera à l'assainissement complet du site de Mbeubeuss avec l'installation d'une unité de tri et de compostage de déchets. Le PROMOGED est un instrument stratégique d'exécution du programme Sénégal zéro déchets ».

Le site de Mbeubeuss, une décharge à ciel ouvert aux portes de Dakar est ouverte en 1968 et est devenu un

enfer écologique et sanitaire. Avec le PROMOGED, elle sera assainie, et réhabilitée progressivement grâce à l'installation cette unité de tri et de compostage des déchets. C'est là la première étape d'un vaste programme financé par l'État et les bailleurs pour améliorer la salubrité publique. À terme, le projet vise à créer 150 infrastructures de traitement des déchets, dans 138 communes, et devrait générer 3 000 emplois.

Mbeubeuss, puis à terme les régions de Thiès, Saint Louis, Matam, Ziguinchor, Sédhiou et Kolda doivent être couvertes par le PROMOGED. Coût total du projet : 314 millions d'euros, soit 206 milliards de FCFA, dont 163 milliards financés par les bailleurs, Banque mondiale, coopération espagnole, Banque européenne d'investissement et Agence française de développement (AFD). Objectif affiché par le président Macky Sall : un « Sénégal zéro déchet ».

« La décharge cessera d'être une source de menace pour devenir une niche d'opportunités », a annoncé le maire de la commune de Malika, Talla Gadiaga.

« En consacrant ma première visite officielle dans le tout nouveau département de Keur Massar à l'hygiène publique et à l'assainissement, j'ai à l'esprit les défis majeurs notamment l'insalubrité et l'inondation », a confié Macky Sall, assurant que ces questions seront prises en compte par le nouveau projet de gestion intégrée des déchets.

« Nous avons commencé à les résorber grâce aux travaux de la phase 2 du PROMOGED qui est un projet de gestion des eaux fluviales d'adaptation des changements climatiques piloté par l'Agence de développement municipal avec la création d'ouvrages hydrauliques et de voiries ainsi que divers aménagements paysagers qui seront réalisés à la fin de ce mois de juin », a-t-il expliqué.

Dans la modernisation de Keur Massar, récemment transformé en département, Macky Sall entend aller plus loin avec l'initiative qu'il vient de mettre en branle.

« Le PROMOGED que nous lançons, aujourd'hui (Ndlr : jeudi 24 juin 2021) vise à créer de meilleures conditions

d'hygiène et de salubrité publique partout au Sénégal à travers une stratégie nationale intégrée de gestion et de valorisation des déchets. Ce faisant, nous rendons notre pays plus propre en créant, en même temps, des emplois et d'autres activités génératrices de revenus », poursuivi le président de la République sénégalaise. Un projet ambitieux, qui suscite aussi des inquiétudes : dans une tribune, la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS) et l'ONG Wiego ont appelé à un processus plus « inclusif et transparent » pour protéger les quelques 2 000 « récupérateurs » qui travaillent dans la décharge de Mbeubeuss.

Tentant de rassurer ces deux entités, Macky Sall dit prêter une oreille attentive aux récupérateurs en activité et renseignant que leurs intérêts seront entièrement pris en compte à travers leur reconversion dans la filière dans le respect des normes d'hygiène, de santé, de sécurité et de sûreté.

**Moctar FICOU / VivAfrik**

# « L'ATIBT promeut le bois africain certifié sur le marché », révèle son directeur général

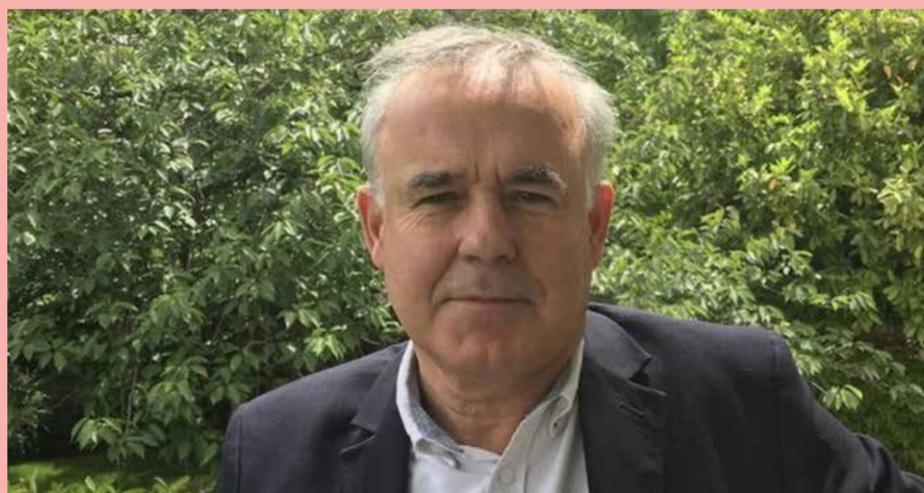
*Le Directeur général de l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), Benoit Jobbé-Duval a livré, via une entrevue accordée à VivAfrik, les ambitions phares de sa structure en matière de connaissance du bois tropical, de la gestion durable des forêts tropicales, de la mise en route de la certification forestière, de la communication sur la légalité du bois tropical, de la promotion des achats de bois certifié et sur la nécessité de respecter les lois dans les pays producteurs. L'Association s'érige également contre le bois illégal mais aussi contre la déforestation.*

**Parlez-nous de la structure que vous avez la responsabilité de diriger.**

L'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) est une association qui a 70 ans. Elle a été créée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) au début des années 50 pour que le secteur privé, en lien avec les forêts tropicales, soit représentatif sur le plan international. L'ATIBT a été créée dans le dessein de mieux connaître le bois tropical comme matériau. Au fil des années, son objectif s'est élargi. La connaissance du bois tropical a continué à être l'une des missions importantes de l'association. Et à cela, est venu s'ajouter, le concept de la gestion durable des forêts tropicales avec un certain nombre de corollaires dont la mise en place des plans d'aménagements de la gestion forestière en zone tropicale, initiative qui date des années 90 et la mise en route de la certification forestière auprès d'un certains nombres d'acteurs dans le Bassin du Congo notamment et cela, au début des années 2000.

**Votre introduction nous amène à évoquer les différentes étapes autour desquelles l'ATIBT travaille. Quels sont ces étapes ?**

Aujourd'hui, on peut, comme vous le dites parler de trois étapes cumulatives de



L'Association parce qu'elle a, de nos jours, une mission d'abord de connaissance du bois tropical, une mission de communication sur la légalité du bois tropical et sur la nécessité de respecter les lois dans les pays producteurs donc l'aménagement forestier et ensuite une mission de communisation et de promotion de la certification concernant le bois tropical sur les marchés internationaux.

Concernant la connaissance du matériau bois tropical, l'ATIBT, en partenariat avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), travaille conjointement avec ce centre de recherche pour la mise en place d'activités visant à promouvoir une meilleure connaissance du bois tropical avec une

commission technique de normalisation sur ce matériau-là, nous travaillons également sur la production de fiches techniques pour mieux diffuser les informations sur les différentes essences.

S'agissant du volet de la légalité, je pu vous assurer que nous travaillons beaucoup sur cette légalité. Nous avons un site web qui est une description de tous les concepts de légalité au niveau des pays producteurs de bois puisque, lorsque vous importez du bois dans un pays consommateur, il vous faut, si vous faites bien les choses, apportez du bois légal. La définition de cette légalité se fait sur le terrain dans les pays producteurs. Notre site web fait l'inventaire de tous les éléments dans un pays donné. Cela démontre que vous



**Plateforme Panafricaine sur le Développement Durable et l'Environnement**

Production et Diffusion d'actualités  
Interviews, Reportages, Dossiers  
Publireportages & Publicités

Conseil :  
Stratégie de développement durable  
Rédaction de rapport RSE  
Formation

Notre Equipe :  
Fondateur / Directeur de Publication:  
Mahamadou BALDE  
Rédacteur en Chef : Bacary SEYDI  
Journalistes : Ismaïla MANSALY,  
Moctar FICOU, Ndéye Fatou  
NDIAYE, Saër SY  
Experte QHSE : Marie DIOUF

Coordinateur du Supplément :  
Chérif BALDE  
Stagiaire : Mohamed El Amine  
DIOUF  
Adresse: 308 Zone de  
Captage -Grand Yoff,  
Dakar - Sénégal  
Téléphone: +221 774 123 118 ou  
+221 704 699 569  
Mail: vivafrikcom@gmail.com  
site web: www.vivafrik.com

êtes allez montrer que votre importation de bois est en conformité avec la réglementation existante. En Europe par exemple, cette exigence de l'égalité se fait à travers le respect du règlement bois de l'Union européenne (UE). C'est ce qui fait que nous travaillons beaucoup avec les associations européennes importatrices de bois pour mieux les aider, les informer sur la bonne compréhension de cette égalité dans les pays producteurs. Nous commençons également à travailler avec les organisations chinoises pour les aider aussi à bien comprendre cette question de l'égalité du bois dans les pays producteurs. Au niveau des pays producteurs, nous interagissons comme représentants du secteur privé sur les Accords de partenariats volontaires (APV) signés entre l'UE et 9 pays producteurs de bois certifié dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action FLEGT (Ndlr – en anglais : Forest Law Enforcement Governance and Trade) de l'UE pour améliorer la gouvernance forestière de ces pays et mener à des autorisations facilitant le commerce de ce bois.

Le troisième aspect, sur lequel nous travaillons est la certification elle-même sur laquelle, nous intervenons, sur le plan technique pour dialoguer avec les schémas de certification que sont les schémas de certification de gestion durable mais également des schémas de certification de l'égalité pour bien interagir avec eux dans l'évolution de leur référentiel technique puisque ces schémas de certification sont amenés à évoluer régulièrement et ils faut qu'ils évoluent d'une manière qui soit compréhensible pour les entreprises qui sont certifiées ou qui vont l'être.

**Vous vous battez pour la promotion du commerce de bois responsable et durable. Faites-nous l'économie de vos interventions et les difficultés rencontrées.**

Oui on en rencontre bien sûr. Nous nous battons beaucoup contre le bois illégal. Il y a du bois illégal, malheureusement, il en reste trop. Nous sommes vraiment mécontents de la concurrence déloyale du bois illégal face au bois légal ou au bois certifié. Le bois illégal est beaucoup moins coûteux à couper. Dans les marchés européens, il y a une vraie concurrence déloyale du bois illégal face au bois de qualité environnementale irréprochable. Ce bois illégal met à mal nos efforts de mise en valeur du bois certifié. C'est pourquoi, il faut que les pouvoirs jouent leur rôle, les organisations comme l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) jouent leur rôle également. Il faut aussi que les pays importateurs mènent un contrôle beaucoup plus strict sur le bois illégal parce qu'il faut en même temps lutter contre ce bois illégal et bien communiquer vis-à-vis du consommateur dans le sens où le bois illégal et le bois certifié doivent être consommé tout en donnant de la valeur aux forêts tropicales de manière à ce qu'elles soient conservées par les gouvernements des pays producteurs. Si les forêts perdent de la valeur, si elles ne sont plus sources d'emplois, si elles ne sont plus sources de taxation, les pays producteurs vont les couper et les transformer en plantations agricoles,

agro-industries, élevages entre autres. Il faut que la forêt soit riche, qu'elle soit source de productions, d'emplois. Il faut aussi qu'il y ait une économie forestière qui se maintienne de manière à ce que la forêt, elle-même se maintienne.

**L'ATIBT est à l'initiative du programme Fair&Precious. Quel est le socle de ce programme, sa mission ?**

Le programme Fair&Precious c'est le programme de communication et de promotion de la certification du bois tropical certifié sur le marché européen. Ce programme a pour mission de permettre aux consommateurs européens de constater et d'être informés sur la valeur de ce bois tropical certifié. Il faut qu'ils comprennent que le consommateur européen sache ce qu'il y a derrière le bois certifié. Et derrière le bois certifié, il y a la lutte contre la déforestation. Car, en mettant en place des programmes de certification des forêts, on améliore la qualité de la gestion durable, on améliore la valeur de ces forêts et donc on améliore leur pérennité. Derrière les schémas de certification, il y a également les programmes de préservation de la biodiversité, les concessions forestières certifiées sont bien souvent les espaces où la faune abonde. On compare même ces espaces-là aux espaces des parcs nationaux. Vous avez donc des inventaires de faunes qui sont menés dans les concessions forestières certifiées et vous avez plus de faunes dans ces concessions. Ça, c'est le volet biodiversité. Il y a aussi le volet social et humain. En produisant du bois certifié, on s'engage également, vis-à-vis des populations locales et vis-à-vis des travailleurs des compagnies forestières, on s'engage aussi à une juste rémunération parce qu'on s'engage à satisfaire des services de santé, d'accès à un logement digne, d'accès à l'eau potable sachant qu'il y a des populations et des travailleurs qui ont des conditions de vie améliorées. C'est tout ça qu'il y a derrière le bois certifié. C'est la raison pour laquelle nous cherchons à ce que cela soit, sur le marché, source d'une reconnaissance qui peut être exprimée à travers un prix consenti ou en tout cas, d'une meilleure mise en valeur de ce bois certifié.

**Quelle est la place de l'Afrique dans votre lutte ?**

Nous faisons souvent allusion à l'Europe en tant que pays consommateurs. Mais l'Afrique est au cœur de notre combat. C'est essentiellement l'Afrique qui est l'objet de toutes nos attentions. L'ATIBT traditionnellement, en lien avec les pays du Bassin du Congo et d'Afrique de l'Ouest. Pour tout vous dire, c'est le continent qui est au cœur de notre combat. La preuve, certains pays africains tels que la Côte d'Ivoire, le Congo Brazzaville, la République Centrafricaine sont membres de notre Association. Nombreuses sont les organisations dans ces pays-là qui sont également membres de notre structure. On promeut le bois africain certifié sur le marché donc on travaille pour l'Afrique essentiellement. En outre, une bonne partie de notre staff est basé en Afrique que ce soit au Cameroun, au Gabon, en République du Congo. Nous y menons des programmes de

formation professionnelle extrêmement ambitieux à travers le projet d'Appui au développement de la formation continue dans la filière forêt-bois en Afrique Centrale (ADEFAC) financé par l'Agence française de développement (AFD) et qui mobilise une équipe de 10 personnes en Afrique centrale.

**Malgré votre lutte, la déforestation prend de plus en plus d'ampleur en Afrique. Est-ce à dire que votre stratégie est inefficace ?**

Ce qui fait que la déforestation progresse, c'est essentiellement l'augmentation de la population. C'est un défi très complexe à gérer et à affronter, c'est aussi l'agro-industrie. Quand on parle d'Afrique de l'Ouest en matière de déforestation, on pense immédiatement à la Côte d'Ivoire. La déforestation qui sévit dans ce pays, c'est le résultat d'une volonté politique qui était de miser le développement de la Côte d'Ivoire sur les cultures de rente comme le cacao. Ce n'est pas pour rien que ce pays est le premier producteur mondial de cacao mais également l'hévéa. En Côte d'Ivoire, il y a entre 100 et 120 000 hectares d'hévéa qui sont des plantations essentiellement développées suite à des processus de déforestation puisque ces plantations sont faites sur des forêts danses. Le palmier à huile également. Il y a, en Côte d'Ivoire, un développement de la culture du palmier à huile extrêmement important. En un mot, c'est l'agro-industrie, c'est l'agriculture familiale, c'est la démographie qui sont aujourd'hui, dans les différents pays d'Afrique les principaux dragueurs de la déforestation.

**Comment contribuez-vous à la gestion durable des forêts et l'achat de bois certifié ?**

La gestion durable des forêts et la promotion des achats de bois certifié occupent une place de choix dans notre agenda. Donc par toutes nos actions au quotidien nous nous évertuons à relever ces défis. Dans nos programmes, il y a le travail de publication des tribunes. La Newsletter de l'ATIBT qui est publiée toutes les semaines, est produite chaque vendredi pour informer nos lecteurs sur nos différentes actions contre la déforestation. La gestion durable des forêts et la promotion des achats de bois certifié se fait aussi à travers les webinaires, les conférences, si possible, en présentiel, d'ateliers de travail avec différents acteurs qu'ils soient du service privé ou du secteur public. Nous menons également des séances de travail avec les agents des Etats, des séances de formation avec ces mêmes agents dans les pays comme le Cameroun, le Gabon mais aussi avec des services de douanes qui doivent contrôler les essences exportées et les identifier. L'ATIBT organise également des formations auprès des agents de douanes. En outre, nous cherchons des financements pour les partenaires qui mènent des projets de certification existante ou des initiatives diverses et variées. En conclusion, l'ATIBT mène des travaux visant à aboutir à des propositions concrètes et à des actions concrètes autant qu'elle peut.

**Propos recueillis par Moctar FICOU**

## CLIMAT

### Accès aux financements du Fonds vert climat : La BAD lance un programme de formation sur l'élaboration de projets d'énergie durable



« La Banque africaine de développement (BAD) met en place un programme de formation sur l'élaboration de projets d'énergie durable pour accéder aux financements du Fonds vert climat (FVC, ou GCF en anglais), afin d'apporter une réponse aux besoins des autorités nationales africaines dans ce domaine », a fait part l'institution financière africaine dans son site internet.

La BAD relève que cette formation est organisée dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Renforcement des capacités de l'Afrique à accéder au financement des projets d'énergie durable » financé par le Fonds de coopération technique Inde-Afrique. Le programme de formation permettra aux participants d'acquérir les connaissances, le savoir-faire et les ressources spécifiques, nécessaires pour mobiliser avec succès des financements du FVC pour les projets d'énergie durable, à travers une meilleure élaboration et la soumission de notes conceptuelles et de propositions de projet.

### Réchauffement climatique : le projet de rapport du GIEC prédit le « pire »



Dans un rapport qui doit être publié en 2022, les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), alertent que la santé humaine serait sous la menace du réchauffement climatique. Mieux, les auteurs du projet de rapport annoncent, pour 2050, voire avant, des effets dévastateurs du dérèglement climatique pour la terre et l'humanité. Même la limitation du réchauffement global à +1,5 °C, fixée comme objectif, aura des conséquences dramatiques pour de nombreuses populations car, elles sont hantées par la pénurie d'eau, les exodes, la malnutrition, l'extinction d'espèces etc.

La vie sur terre telle que nous la connaissons sera inéluctablement transformée par le dérèglement climatique quand les enfants nés en 2021 auront 30 ans, voire plus tôt, ont alerté les experts climat de l'ONU dans le projet de rapport. Quel que soit le rythme de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les impacts dévastateurs du réchauffement sur la nature et l'humanité qui en dépend vont s'accroître, assure le GIEC, et devenir douloureusement palpables bien avant 2050. « La vie sur terre peut se remettre d'un changement climatique majeur en évoluant vers de nouvelles espèces et en créant de nouveaux écosystèmes », note le résumé technique de 137 pages. « L'humanité ne le peut pas », ajoute-t-il.

# CORIS BANK INTERNATIONAL s'installe en Guinée Conakry



Oxy Conseil

Bénin

Burkina Faso

Côte d'Ivoire

Mali

Niger

Sénégal

Togo

Guinée Conakry

La Banque Autrement  
<https://coris.bank>

